

FEYTIAT

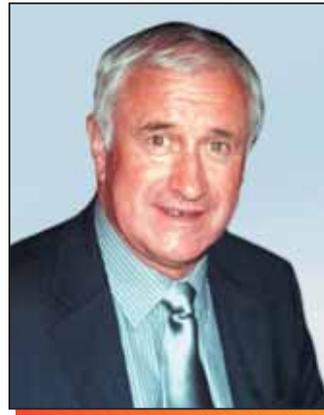
Notre Cité



3
Vœux4
Affaires sociales7
Aux écoles10
Feytiat-Leun-
Arenys de Munt13
Vie économique14
Urbanisme et travaux16
OMCL18
Police municipale21
FCL Feytiat24
Vie associative35
Téléthon 200536
Feytiat s'illumine

DU MAIRE

LE MOT



En 2005, la nature toute puissante a causé dans le monde des dégâts et des victimes dus au Tsunami, aux tremblements de Terre et aux cyclones déchaînés. Nous avons bien perçu à la fois notre impuissance face à de tels événements et sans doute notre part de responsabilités dans les changements climatiques... Il faut dire que ces changements, nous les découvrons de plus en plus, un manque d'eau se manifeste même dans notre région. Les sources et les captages sont au plus bas, certaines communes sont ravitaillées par camions citernes.

Les enfants des écoles de Feytiat ont planté récemment des arbres, dont la résistance à un climat plus sec est connue. Simple exercice ? Non, vraie prise de conscience d'un avenir pour le moins différent.

Il nous faudra dorénavant introduire dans nos pratiques individuelles le souci d'économiser l'eau et l'énergie, et surtout être conscient de notre responsabilité dans la pollution de notre cadre de vie.

Si notre responsabilité est engagée dans les changements climatiques, elle l'est aussi dans la crise que connaît notre société. Les violences urbaines récentes sont révélatrices d'une demande forte de solidarité, de cohésion sociale et de respect de chacun. Cette situation, ces conflits inquiètent nos concitoyens.

Même s'ils savent qu'ils ne vivent pas les mêmes contraintes et qu'ils ne connaissent pas les mêmes violences, nos administrés souhaitent par-dessus tout que leur espace le plus proche, le territoire communal soit préservé et bien organisé. A l'écoute de cette demande, le Conseil Municipal et moi-même poursuivrons la politique dynamique qui a contribué à créer à Feytiat un cadre de vie apprécié de vous tous.

Je vous souhaite une bonne année 2006, qu'elle apporte à chacun de vous, et à vos proches, bonheur, santé et réussite...



B. FOURNIAUD,
Maire de Feytiat. ■



Bonne Année 2006 !

*Le Maire, le Conseil municipal
et le Conseil Municipal des Jeunes de Feytiat
vous adressent leurs meilleurs vœux
de santé, bonheur et réussite
pour l'année 2006.*



Message de Vœux de M. Peter Kaufman



Chers Amis de Feytiat,

Nous pensons toujours aux beaux moments d'août dernier, pendant les festivités du 25^e anniversaire de notre jumelage Feytiat - Leun.

Ensemble à cette occasion, avec nos amis d'Arenys de Munt, nous avons fait une nouvelle fois la preuve de ce bel enthousiasme qui accompagne notre amitié depuis déjà longtemps. Nous nous réjouissons d'ores et déjà des célébrations de mai 2006 à Feytiat.

En attendant ces moments de fête, nous vous adressons nos meilleurs vœux d'une bonne et paisible année 2006.
Amitiés sincères de Leun.

Peter KAUFMAN,
Bourgmestre de Leun.



Message de Vœux de M. Andreu Majo i Roca

Noël.

Un enfant naît.

Et il faudra qu'un nouvel ordre mondial naisse où les hommes n'auront pas besoin de murs ni de tanks pour nous protéger d'autres êtres humains. Un ordre nouveau plus juste et soutenable où nous tous vivions en commun en paix et nous soyons plus heureux.

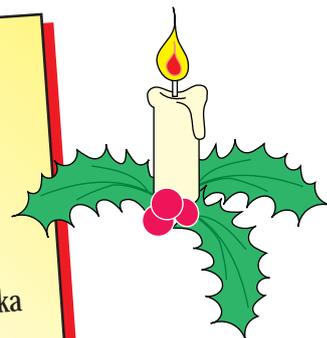
Un Noël nouveau nous apporte l'espoir que ce nouvel ordre deviendra possible avec l'effort de nous tous.

Mes meilleurs vœux pour Noël et le nouvel an 2006 pour nos amis de Feytiat et de Leun au nom de tout le Conseil municipal.

FELICITACIÓ FEYTIAT

Oh, combien perméables les frontières des états des hommes !
Nombreux sont les nuages qui les croisent tout en volant impunément,
les sables de combien de déserts coulent d'un pays vers l'autre,
combien de cailloux roulent en aval de la montagne, vers d'étranges domaines
tout en sautillant défiants !

Psaume.- Wislawa Szymborska





Les 20 ans de l'E.H.P.A.D. de Feytiat



La Maison de Retraite de Feytiat a fêté ses 20 ans en octobre dernier. Ce mois a été placé sous le signe des festivités. Un large programme de manifestations a été mis sur pied pour franchir dans la joie et la bonne humeur ce cap symbolique. Le principe était simple : mettre en avant l'évolution de l'établissement, renforcer la convivialité, favoriser la rencontre avec les familles et l'implication des résidents dans la vie de la structure. Un programme de trois semaines d'activités différentes ayant pour thème respectivement le goût, le divertissement et enfin l'évasion a été établi.

Le lancement de ces festivités a eu lieu le 7 octobre, date anniversaire de l'ouverture officielle de la structure. Tous les acteurs qui ont joué un rôle important dans l'évolution de la structure depuis sa création étaient réunis. Les anciens directeurs étaient donc présents, tout comme les Maires de la commune de Feytiat, qui se sont succédés à la Présidence du Conseil d'Administration de l'EHPAD, et notamment M. Jacques Taurisson, Président fondateur. Les différents discours ont ainsi reflété trois visions, prenant en compte le passé de la maison, puis son présent, avant de conclure sur les projets, qui devront prendre en compte l'évolution rapide de ce secteur, que ce soit en terme de caracté-

ristiques du public accueilli ou sur les moyens accordés pour apporter une prise en charge humaine et de qualité. Notre établissement souhaitait démontrer qu'il portait plutôt bien ses 20 ans, grâce notamment au dynamisme et au professionnalisme du personnel mais aussi de partenaires extérieurs, comme en témoigne la mise en route d'un projet ambitieux sur la pomme. Un réaménagement des espaces verts situés devant l'établissement est proposé pour cultiver des arbres fruitiers et développer toute une dynamique sur l'échange inter-génération, la valorisation d'un produit du terroir et de la gastrono-

régionaux, des animations sur le sens, des sorties et la présentation d'une vidéo montrant la préparation et le déroulement du repas gastronomique organisé en mai avec le chef étoilé du Moulin de la Gorce, Pierre Bertranet. Les résidents ont ainsi pu découvrir avec étonnement la qualité du travail fourni à cette occasion. De plus, nous avons invité les résidents à définir les menus de cette semaine, en lien avec nos cuisiniers, mais avec une contrainte de taille : se mettre dans la peau d'un professionnel devant jongler avec un budget, un équilibre alimentaire, la disponibilité des produits de saison et la nécessité d'alterner les plats pour éviter la routine ! Ce fut l'occasion d'organiser une réunion riche et particulièrement intéressante, où chacun a pris plaisir à s'écouter et à se découvrir. Le bilan fut on ne peut plus positif, puisque les menus établis ont remporté l'adhésion de tous et les résidents ont pu mieux appréhender les difficultés que rencontrent les cuisiniers en collectivité.



La semaine suivante était dédiée au spectacle et au divertissement. L'association Léonarde-Fayolle nous a une nouvelle fois proposé un bel après-midi, tout comme les bénévoles du groupe "Rayons de soleil", composé de retraités particulièrement dynamiques et sympathiques. Bien entendu, nous avons aussi programmé du folklore limousin pour ne pas trahir nos racines régionales ! Mais le clou de la semaine fut incontestablement le repas des familles, qui pour sa première édition a rassemblé près de 200 personnes. Pour cette occasion, chaque pensionnaire pouvait inviter deux proches pour un repas de fête organisé à la salle Georges-Brassens.

mie locale, la défense de procédés de traitements respectueux de l'environnement et le maintien d'activités festives ou culturelles liés à l'exploitation du potentiel des fruits (cueillette, cidre, pâtisserie...). Ce projet est donc à l'image de la politique de l'établissement : s'ouvrir sur l'extérieur pour développer des liens riches et conviviaux, tout en permettant de stimuler les rôles sociaux des résidents que nous accueillons.

Pour ce qui est des manifestations programmées spécifiquement pour les vingt ans, nous avons débuté par une semaine consacrée au goût, en proposant des dégustations de produits

La dernière semaine, qui avait pour thème le dépaysement, a été placée sous le signe de l'Asie : une exposition culturelle et artisanale a été mise en place, occupant l'ensemble du rez-de-chaussée, et prenant vie grâce à des projections de documentaires, des ventes de produits locaux





ou l'organisation d'une rencontre avec les enfants du centre de loisirs de la commune.

Au final, le bilan de cet anniversaire est particulièrement positif. La mobilisation du personnel, tous services confondus, a été pour beaucoup dans la réussite de cette programmation aussi riche que diversifiée. C'est aussi l'occasion de souligner que la convivialité doit être le maître mot dans une institution comme la nôtre. Et pour cela, les remèdes ou les meilleurs médecins du monde ne peuvent rien, c'est avant tout une question de respect et de rapports humains. La ligne de direction est claire : "prendre soin" avant de "faire du soin", sachant que cette attention là passe autant par les soignants que par les cuisiniers, les administratifs, les lingères, les femmes de ménage ou les animateurs... ■



LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Programme chargé pour les enfants du Relais Assistantes Maternelles :

➤ début novembre, les enfants ont rempli des petites cartes en collant des gommettes pour le lâcher de ballons prévu le 23 novembre à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant organisée par le CMJ.

Nous avons assisté à l'envol de ces multiples couleurs dans le grand ciel bleu. Les ballons sont partis au gré du vent très présent ce jour-là. Depuis, quelques gentilles réponses nous sont parvenues de divers départements.

➤ Ensuite, nous avons commencé à préparer Noël.

Le 1^{er} décembre, nous avons rendu visite à la Maison de Retraite pour créer des décorations. La participation des plus jeunes comme des plus vieux a fait plaisir à voir. Cette



rencontre de générations est à chaque fois un événement festif.

Le 8 décembre, nous y sommes retournés pour décorer le sapin de Noël avec nos créations de la semaine précédente. Nous pouvons voir l'excitation des enfants lorsqu'ils redécouvrent les magnifiques guirlandes et boules de Noël.

➤ Il n'a fallu attendre qu'une semaine afin de voir enfin le grand bonhomme en rouge : LE PERE NOEL ! Le mercredi matin 14 décembre s'est déroulée la fête de Noël du Relais Assistantes Maternelles.



Les enfants accompagnés de leur assistante maternelle et/ou de leurs parents ont pu assister au spectacle de magie ; chacun a

eu ensuite son petit ballon personnel (en forme de chien, de cœur, de lapin...). Et, après le goûter, le Père Noël est arrivé, amenant avec lui un petit cadeau pour chacun.

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année.

Pour tous renseignements administratifs, vous pouvez contacter Julie Coinaud au 05 55 48 43 34, le lundi de 14 h à 19 h, le mardi de 14 h à 17 h 30 et le mercredi de 14 h à 18 h.

Les temps d'animation pour les enfants et assistantes maternelles sont le mardi et mercredi de 9 h à 12 h et le jeudi de 10 h à 12 h (sur inscription).



Nounous Accueil

Système de garde temporaire au domicile des assistantes maternelles

Pour toute garde occasionnelle, contactez le Relais Assistantes Maternelles au 05 55 48 43 34.

Si vous êtes assistante maternelle et que ce système vous intéresse, contactez le Relais Assistantes Maternelles.



CHAPI-CHAPO

Les Diablotins



● CHAPI-CHAPO :

Nous avons fêté Halloween le mercredi 26 octobre 2005. Un cortège de petits monstres est allé visiter les commerçants de la Croix-des-Rameaux. C'est dans le jardin de Chapi-Chapo, par un après-midi ensolleillé, que parents et enfants se sont régalez de bonbons et de gâteaux.



Le 23 décembre 2005, les enfants de Chapi-Chapo et des Diablotins se sont retrouvés à 15 heures à la salle Georges-Brassens.

Ils ont pu regarder les histoires de "Petit ours brun" et de "T'choupi" (DVD "les aventures de ses héros", "Petit ours brun attend Noël" & "T'choupi et le Père Noël").

Après le spectacle, un goûter confectionné par les parents était servi aux enfants. Puis le Père Noël est arrivé avec sa hotte remplie de cadeaux et de bonbons. Tout le monde fut émerveillé et chacun repartit content de son après-midi.

Le personnel et les membres du bureau vous souhaitent une bonne année 2006. ■



l'équipe, nos petits diablotins sont partis conquérants retrouver les copains de chapi-chapo à la quête de bonbons dans le bourg de la Croix-des-Rameaux.

Les commerçants très effrayés et pour ne pas recevoir de mauvais sorts ont été très généreux. Nous les remercions d'ailleurs d'avoir gentiment joué le jeu.

Après une récolte de friandises fructueuse, les enfants sont allés goûter dans le jardin de Chapi-Chapo.

Ils ont pu ensemble sous un beau soleil manger les gâteaux et les bonbons portés par leurs parents. Enfin à 17 h les Diablotins sont retournés à pied dans la joie et la bonne humeur à leur structure. Nous remercions aussi tous les parents qui ont participé à cette fête.

Nathalie PENOT,
équipe éducative. ■

● LES DIABLOTINS :

Les Diablotins ont fait leur "Halloween" le mercredi 26 octobre 2005.

Après une séance de maquillage et de déguisement bien élaborée avec l'aide des parents et de

point public multimédia

point public multimédia Feytiat

Salle multimédia

Lundi :	18 h 30 à 20 h 00	Accès libre
Mardi :	20 h 00 à 21 h 30	Module de cours
Mercredi :	14 h 00 à 17 h 00	Accès libre
Samedi :	13 h 30 à 16 h 00	Accès libre

■ **Accès libre :** vous venez aux heures d'ouvertures utiliser les ordinateurs mis à votre disposition (12 ordinateurs, 4 imprimantes, 2 scanners et un accès à Internet haut débit) ou consulter notre documentation informatique.

■ **Modules de cours :** accessibles uniquement sur inscription, ils sont destinés aux personnes débutantes ou peu initiées en informatique. Ces modules vous permettront de découvrir les bases de l'informatique.

Cours bureautique/Multimédia : Microsoft Windows (système d'exploitation), Microsoft Word (traitement de texte), Microsoft Excel (tableur), Internet et la messagerie électronique, Microsoft PowerPoint (présentations sous forme de diaporamas), initiation au montage vidéo sur ordinateur, retouche d'images (photos numériques).

Prochains modules du 24 janvier au 21 mars 2006.

Salle multimédia de Feytiat
(dans l'enceinte de l'école primaire)
Renseignements et inscriptions (8,20 € pour une saison) à la mairie de Feytiat (05-55-48-43-00) ou sur place aux heures d'ouverture
Site Internet : <http://www.feytiat.fr>
Courriel : mairie@feytiat.fr

ENQUÊTE SUR LE MODE DE VIE DES MÉNAGES

L'INSEE réalisera au cours des mois de janvier et février 2006 une enquête sur le mode de vie des ménages.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. ■



Les échos
des classes



Sur la ligne de départ pour le cross de secteur avec les élèves de l'école de Panazol : au stade Roger-Couderc pour les enfants de CE1 et CE2.



Découverte de l'arboretum de La Jonchère par les élèves de CE2 avec les explications de M. Lacorre, agent de l'Office National des Forêts.



Dans le cadre de la "semaine du goût": Promenade à travers le marché de Beaubreuil pour une classe de CM1.



Au parc de la Beauisserie à Panazol pour les enfants des CM1 et CM2.



Dégustation de produits variés par une classe de CP.



Projection du film " Le roi et l'oiseau" aux "Ecrans" dans le cadre du thème scolaire "école et cinéma".



Activité patinage à la patinoire municipale de Limoges.

2 000 ans d'Histoire... Visite du vieux Limoges

Dernièrement nous sommes allés visiter le vieux Limoges. La promenade éducative a débuté vers 9 h par la découverte du jardin d'Orsay avec les ruines des gradins appartenant à l'amphithéâtre gallo-romain, qui pouvait contenir 13 000 places.

Un peu plus loin le monument aux Morts nous a rappelé la Guerre, ses méfaits et ses horreurs.

Puis en passant aux abords de la prison, les maîtres nous ont rappelé des événements très marquants de la ville : la révolte des ouvriers dans la chaussure et la porcelaine en 1905.

En milieu de matinée nous nous sommes rendus au Palais de Justice où l'on a pu, en silence, observer les allées et venues des avocats, juges et policiers qui travaillent en ces lieux. On a même aperçu un détenu !

En fin de matinée, nous nous sommes rendus dans le quartier du château. Pour cela nous avons traversé la place d'Aine, la place de la Motte et sommes enfin arrivés au Présidial puis aux Halles Centrales : magnifique bâtiment Art-Déco du début du siècle dans lequel aujourd'hui se trouve le marché couvert.

La matinée s'est terminée par le quartier de la Boucherie, quartier emblématique de la ville de Limoges. En effet, avec la porcelaine et la chaussure, la boucherie était une des plus grandes activités de la ville.

Nous avons terminé la visite du quartier par un petit détour dans la chapelle Saint-Aurélien, le patron des Bouchers.

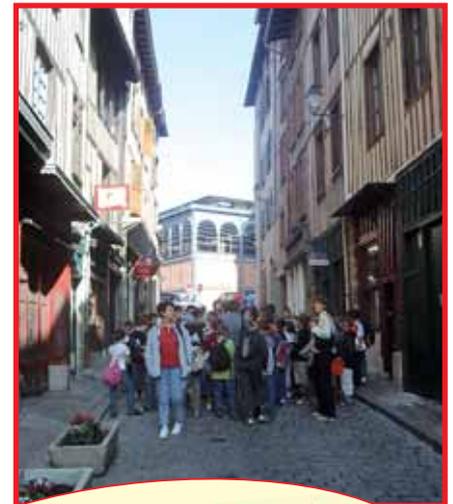
Après une pause déjeuner bien méritée, nous nous sommes rendus au quartier de la Cité en traversant la place de l'ancienne abbaye Saint-Martial, actuellement appelée place de la République. Puis notre chemin a croisé la boutique des Maîtres émailleurs.

C'est dans la cathédrale Saint-Etienne, qui domine le quartier de l'Abbesaille, que nous avons résolu l'énigme du message secret.

La journée s'est terminée par la visite de la maison du Maréchal Jourdan, demeure qui est devenue un musée de figurines et où l'on peut admirer notamment la célèbre bataille de Fleurus.

Mais n'oublions pas les fameuses catacombes ! Le moment le plus excitant de la journée, dans la profondeur magique des souterrains.

Ce fut une journée très enrichissante et passionnante. L'histoire de la capitale régionale restera ancrée dans nos mémoires.



« Les fumeurs devraient essayer de ne pas jeter leurs cigarettes n'importe où ! C'est vraiment dégoûtant ! »
Tanguy Laurent

« Maintenant, j'ai hâte d'expliquer tout cela à mes parents : je veux bien leur servir de guide à travers notre ville. »
Marion Lheureux

« J'aimerais bien posséder les très belles figurines de la bataille de Fleurus qui sont exposées dans la maison du Maréchal Jourdan ! »
Charles Dumont

« La visite de la Cathédrale St Etienne était très intéressante mais j'ai appris que les magnifiques vitraux ont été brisés par des vandales ! Tristesse ... »
Jean Pujol

« Dans les souterrains, il y avait une odeur de puanteur, très très désagréable. »
Maud Chaigne

« Les murs des vieilles maisons sont souvent bien restaurés mais il y a beaucoup trop de tags ce qui gâche le paysage. »
Philippe Duguet

Texte composé par les élèves de CM2, classe de M. Courteix, et rédigé par Arthur Simonnet. ■



« **Ensemble, faisons vivre l'école** » : voici le slogan de l'association des parents d'élèves de Feytiat qui souhaite regrouper l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, directeurs, parents, personnels communaux, élus...) autour de l'École. Elle est ouverte à tous les parents de l'école soit environ 150 familles pour l'école maternelle et 280 pour l'école élémentaire.

En plus de ce rôle de rassemblement, les parents d'élèves participent, par leurs représentants élus, aux conseils d'école.

Autre fonction de l'association : elle sert d'intermédiaire entre les familles et l'école, et également la mairie.

Enfin, l'association organise chaque année plusieurs manifestations, comme :

- le vide-jouets en novembre (à la fin de cette journée, l'association a permis de récolter une montagne de jouets pour le Père Noël vert grâce aux parents donateurs),
- la vente de sapins de Noël,
- le vide-grenier, mi-mai,
- une soirée information sur la nutrition avec l'intervention d'une nutritionniste du CHU, et le responsable du restaurant scolaire de Feytiat en mai 2005
- la fête des écoles fin juin.

Elle reverse les bénéfices aux écoles et offre chaque année un goûter à Noël aux 550 enfants.

En début d'année scolaire, les parents d'élèves ont remis un chèque de 1 400 euros à l'école élémentaire et, vu le succès croissant de leurs manifestations, vont pouvoir verser la somme de 1 200 euros supplémentaires. Cet argent sera distribué à chaque classe et pourra servir à participer aux sorties des enfants ou encore à des achats de matériels pour la classe.

Pour l'école maternelle, l'association va reverser la somme de 1 500 euros pour le financement d'un spectacle, l'achat de calendriers de l'aveugle, et de matériel pédagogique, choisi par les enseignantes pour l'ensemble des enfants.



L'assemblée générale a eu lieu le 16 septembre 2005, et un nouveau bureau a été élu ; cette association regroupe 36 parents et invite donc l'ensemble des parents des écoles à les rejoindre nombreux car elle a besoin de tous.

PRÉSENTATION DU NOUVEAU BUREAU

- **Président** : Jean-Marie Mignot (Conseil d'école élémentaire), 05 55 48 37 03.
- **Vice-Président** : Philippe Catelain (Conseil d'école élémentaire), 05 55 06 97 13.
- **Trésorière** : Laurence Lacouturière (Conseil d'école maternelle), 05 55 30 26 67/06 08 28 11 59.
- **Trésorier adjoint** : Thierry Baracat (Conseil d'école élémentaire), 05 55 48 51 02.
- **Secrétaire** : Cathy Martin (Conseil d'école maternelle), 05 55 31 97 90.
- **Secrétaire adjointe** : Bénédicte Marcoul-Soulié (Conseil d'école maternelle), 05 55 06 37 01. ■



CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Après deux mois d'été aux Bruges, le centre de loisirs a réouvert ses portes dans l'enceinte de l'école primaire. Une nouveauté puisque depuis le mercredi 12 octobre, suite à la fermeture de l'association « Les petits papillons », la Mairie a décidé d'ouvrir un centre de loisirs maternel qui fait partie intégrante du centre déjà en place. Les enfants nés en 2001 et 2002 sont donc accueillis dans les locaux de la Maison de la famille et de la petite enfance. Le fonctionnement reste le même que pour les plus grands.

Encadrés par deux animatrices, une dizaine d'enfants âgés de 3 et 4 ans fréquentent ce centre. L'accueil du matin a lieu de 7 h 30 à 9 h 00, ensuite c'est le petit-déjeuner, vers 10 h des activités dirigées sont mises en place ; pour le repas de midi, ces enfants rejoignent les plus grands au restaurant scolaire. Ensuite c'est la sieste pour ceux qui le souhaitent, pour les autres c'est un temps calme. Puis les enfants ont à nouveau des activités dirigées ou bien des sorties en fonction de la météo. A 16 h c'est le goûter et enfin de 16 h 30 à 18 h, les parents viennent chercher leurs enfants.

En 2006, des ateliers sont prévus pour les enfants âgés de 7 à 14 ans. Les thèmes prévus sont les suivants : Musique, Base-ball, Jardinage et Potager (pour les plus petits). Pendant les vacances de Toussaint, les enfants ont fêté Halloween, les plus grands sont allés au bowling et tout le monde a eu droit à la sortie cinéma. ■

COMITE DE JUMELAGE



LEUN



ARENYS DE MUNT



FEYTIAT

25^e ANNIVERSAIRE À LEUN (AOÛT 2005)

Témoignage d'une participante au Relais de l'Amitié, et pour la première fois à Leun

Oh, la belle vie ! C'est le refrain d'une chanson, mais c'est tout simplement l'expression de toute la joie qui me monte au cœur quand je repense à ces quatre journées qui resteront exceptionnelles dans ma mémoire. Il y en aura sûrement d'autres, j'y compte bien, mais celles-ci pour l'instant illuminent ma vie. Et je sais avec certitude que c'est ce que ressentent mes compagnes et mes compagnons de route, après cette escapade de folie à Leun, en Allemagne.

Voilà le secret d'une réussite : un jumelage entre deux communes : Feytiat Limousin, France et Leun, Hesse, Allemagne.

En avais-je entendu parler de ce jumelage, depuis un an ! Patrick, tu nous en avais tellement chanté les louanges ! Et franchement, tu as tout juste, il faut bien l'avouer. C'est vrai, il faut d'abord le mériter : douze heures de car ! Certes, confortable, avec tous les arrêts qu'il faut, mais douze heures tout de même, sans possibilité de vrai sommeil réparateur. Détail amusant à l'arrivée : à notre grande surprise, pour l'hébergement, nous les dames, avons été séparées des messieurs, et nous sommes retrouvées hébergées en famille. J'ai eu l'impression de revenir

à quinze ans, au temps du lycée. La raison en était la délicatesse d'assurer notre confort, nos valeureux guerriers pouvant fort bien se satisfaire de lits de camps dans une salle des fêtes, pendant que nous les donzelles avons été protégées des ronflements et autres ennuis. Nous avons pu ainsi améliorer nos connaissances linguistiques, ce qui n'était pas prévu au départ. Mais nous avons aussi sportivement assuré, en bonnes coureuses que nous sommes (et sans mauvais esprit, s'il vous plaît !).

Il a fallu parfois faire preuve d'astuce pour nous retrouver pour les activités prévues, car il ne faut pas oublier que nous étions le groupe d'athlètes prévus pour courir le Relais de l'Amitié. La première journée a été légèrement mouillée, la deuxième plus ensoleillée, et la troisième s'est passée à manger et à s'amuser avec nos nouveaux amis. Vive le sport !

Il fallait voir tous ces gens, allemands, français, espagnols, enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, minces, gros, légers, patauds, en train de filer comme le vent, de trotter, de marcher et de s'époumoner, tous dans le même sens, tous dans le même but : rire ensemble et célébrer l'Amitié. Car il faut bien le dire, nous avons rencontré de la chaleur, une gentillesse incroyable, et fait connaissance avec des gens formidables.

Comme j'ai disposé de deux matinées libres, j'ai pu me promener dans la campagne autour de la petite ville où j'ai été hébergée, et j'ai vu une région très rurale, très belle et paisible, qui ressemblait étrangement à notre Limousin. J'ai vu des pâturages verdoyants, de grands champs bien cultivés, des vergers (sans fils de fer et sans filets) où le pommier est l'arbre-roi.



Quelle fête nous avons fait pendant ces journées ! La bonne bière allemande a coulé à flot, c'est vrai qu'elle se boit bien, bien que j'aie quand même rapidement opté pour la "Zitronen Limonade", mais j'ai vu que mes amis avaient une bonne descente (et je ne parle pas que de la course à pied...) Chapeau, les gars !

A l'heure où je vous fais part de mes pensées, cela fait un jour que je suis revenue, mais je flotte encore un peu là-bas, à Leun, dans les rues, sous le chapiteau, au milieu des flons-flons, dans les vergers, et avec tous ces visages et ces voix que je n'arrive pas à oublier. C'est avec un petit serrement de cœur qu'il a fallu se séparer, j'espère que la vie fera que nous en reverrons certains, je ne sais pas, mais je garde leur souvenir ensoleillé bien au chaud dans mon cœur. Et si c'était à refaire, ce serait sans hésitation aucune, car, indépendamment des discours toujours un peu longs, les échanges que nous avons connus sont vraiment inoubliables. Ces journées à Leun coiffent mes vacances comme un accent circonflexe au milieu d'un mot, comme un moment fort, et font qu'à jamais dans ma mémoire et celles de mes compagnons, elles resteront marquées d'un grand cœur radieux.

Auf wiedersehen, Leun und vielen Dank ! ■



NOUVELLES DE LEUN

Dans un des derniers numéros d'octobre du bulletin municipal de Leun, un long article était consacré à Albert PANTLE, élu de notre commune jumelle, et juge au tribunal de Wetzlar.

Cet article se rapportait à l'action humanitaire que mène Albert PANTLE depuis une vingtaine d'années au Sénégal et dont voici en quelques lignes le résumé.



Durant les années 80, Albert PANTLE découvre à l'occasion d'un séjour de vacances au Sénégal l'envers du décor à savoir les conditions de vie dans un hôpital pour enfants. Un antibiotique qu'il possède dans sa trousse personnelle sauve alors un enfant.

S'ensuit sous son impulsion la création de "l'Association pour promouvoir l'hôpital pour enfants de Joal".

1985 : 30 soldats allemands construisent l'hôpital de Joal durant leurs congés annuels. Chaque année, depuis, 1 300 enfants y sont soignés sur une plus ou moins longue durée et plus de 20 000 y sont traités pour des pathologies plus légères.

Septembre 1999 : après avoir mobilisé de nombreuses personnes en Allemagne, Albert Pantle obtient qu'une enfant de 7 ans, gravement malade du cœur, puisse être opérée à Tübingen, en Allemagne... et sauvée. Depuis 1999, 8 nouveaux enfants ont été opérés avec succès et sauvés dans les mêmes conditions. En reconnaissance de ses mérites et de son engagement humanitaire, la petite fille de Joal l'a fait "Citoyen d'Honneur" ainsi que son épouse et en juillet de cette année il a reçu la plus haute distinction que l'Allemagne décerne : "la Croix du Mérite Fédéral". Cet élu local, personnalité discrète mais efficace, s'est impliqué dès le début dans le jumelage FEYTIAT-LEUN et possède de solides attaches dans notre commune ; il s'est impliqué aussi dans le soutien des deux communes envers Livezi et la reconnaissance qui lui a été témoignée ne peut que réjouir toutes celles et ceux qui à Feytiat le connaissent. ■



COMITÉ DE JUMELAGE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de début décembre devait nécessairement être constructive pour une année 2006 très chargée en manifestations.

Le 25^e Anniversaire du jumelage avec LEUN du 23 au 28 mai est, bien sûr, celle qui va prendre le plus d'énergie à l'équipe organisatrice mais aussi à tous nos concitoyens de la commune pour la partie réception et hébergement de nos invités.

L'Assemblée a été favorable à la proposition du bureau de rajouter au logo du jumelage un petit

clin d'œil à notre région Limousin, par l'œuvre d'Etienne FOMPEYRINE qui a réalisé une petite vache (qui n'a pas encore trouvé son nom...). Bien sûr, il a été aussi question de la constitution de commissions pour l'organisation de cette importante manifestation, mais aussi : du marché de Pâques le 1^{er} mai, des échanges de jeunes au cours de séjours linguistiques, du voyage à ARENYS les 10 et 11 septembre, de la participation des artistes de nos villes jumelles au salon des artistes de FEYTIAT fin 2005, de notre soirée conviviale du 23 septembre 2006. ■



NECROLOGIE

Nous venons d'apprendre le décès de Werner Schmidt, survenu le 12 décembre 2006 à l'âge de 71 ans. Depuis la création du jumelage en 1981, Werner Schmidt a toujours apporté sa contribution active au dynamisme de notre jumelage. Il a notamment toujours hébergé des Feytiacois chez lui, mais aussi des habitants de la ville de Rastenberg (ville jumelle de Leun dans l'ex-Allemagne de l'Est), chez lesquels il a fait de nombreux travaux...

Paulette DORÉ.

CHEZ NOS VOISINS

Le 18 septembre 2005, nos voisins allemands se sont rendus aux urnes pour élire leurs représentants au Bundestag, la Chambre des députés.

Quelques informations sur le système électoral allemand :

INSTITUTIONS POLITIQUES

Le président (Johannes Rau, SPD, depuis le 1^{er} juillet 1999) est le chef de l'Etat de la République fédérale d'Allemagne. Il est élu, pour cinq ans, à la majorité, par l'assemblée fédérale constituée en nombre égal des députés du Bundestag et de délégués des Länder désignés par le Bundesrat. Ses pouvoirs sont restreints et sa fonction principale est diplomatique.

Le gouvernement fédéral, ou "cabinet", est constitué de la chancellerie et des ministères d'Etat. Le chancelier est le chef du gouvernement, nommé par le président pour quatre ans après avoir été investi de la confiance du Bundestag.

Le Bundestag, Chambre basse du Parlement, compte 598 sièges: 299 sont réservés aux mandats directs issus de la première voix. Les autres députés sont élus par liste à la proportionnelle (deuxième voix). Elus pour quatre ans, les députés se rassemblent en groupes parlementaires correspondant aux partis représentés. Le président de l'Assemblée appartient au groupe politique majoritaire.

Le Bundesrat, ou Chambre des Länder, est le lien entre l'Etat fédéral et les seize Etats régionaux. Ses 69 membres sont désignés par les gouvernements de chaque Land. Selon son nombre d'habitants, chaque Etat régional dispose de trois à six voix au Bundesrat.

LE SYSTÈME ÉLECTORAL

Un parti ne peut être représenté au Bundestag que si sa liste recueille au moins 5 % des suffrages exprimés (seconde voix) ou s'il obtient trois mandats directs (première voix). Cette "clause des 5 %" vise à limiter le nombre de partis se présentant aux élections et ainsi à éviter la prolifération de petites formations.

● Un bulletin : deux voix

Tout citoyen allemand âgé de 18 ans révolus et en possession de ses facultés mentales a le droit de vote, accordé aux hommes en 1849 et aux femmes en 1919. Chacune des 328 circonscriptions électorales

envoie deux députés au Bundestag (Chambre basse).

Chaque électeur possède deux voix.

Avec la première, il choisit un député au suffrage direct à un tour. Le candidat qui réunit le plus grand nombre de voix est élu (mandat direct à la majorité relative). Ces députés constituent la moitié des parlementaires du Bundestag.

La seconde voix détermine le rapport de forces entre les partis représentés : l'électeur vote pour une liste de candidats présentée par les partis dans leur Land. Avec le nombre de voix recueillies par liste, est établi, à la proportionnelle, le nombre de sièges auquel chaque parti peut prétendre (mandat de liste à la proportionnelle). De ce nombre de sièges "gagnés" est déduit le nombre de mandats. Si le nombre de mandats directs dépasse le nombre de sièges alloués à un parti à la proportionnelle, le parti conserve ses mandats excédentaires. Le nombre de députés au Bundestag, 598 légalement, varie ainsi légèrement d'une législature à l'autre. Pour pouvoir siéger au Bundestag, un parti doit, soit obtenir trois mandats directs (première voix), soit obtenir au moins 5 % des voix à la proportionnelle (clause des 5 %).



● Les différentes élections

Les électeurs allemands (âgés de 18 ans révolus, bien que certaines villes aient mis en place le droit de vote aux élections communales à 16 ans) sont appelés à se rendre aux urnes pour élire leur maire tous les quatre, cinq ou six ans, et tous les quatre ou cinq ans selon leur Land pour élire leurs représentants au Parlement régional - le Landtag, leurs représentants au Bundestag (Chambre basse du Parlement siégeant à Berlin) et leurs représentants au Parlement européen. Les ressortissants de pays de l'Union euro-



péenne ont le droit de participer aux élections locales s'ils résident en Allemagne depuis plus de six mois. Les seize "régions" administratives (Länder), qui disposent chacune d'une Constitution, d'un gouvernement et d'un Parlement propres, décident elles-mêmes, dans le respect de la Loi fondamentale fédérale, du mode de fonctionnement et de la politique (éducation, sécurité, etc.) qu'elles mettent en place sur leur territoire. La plupart d'entre elles ont opté pour un système proche de celui en vigueur au niveau national, pour le Bundestag.

APRÈS LES ÉLECTIONS

A l'issue des élections législatives de septembre 2005, les deux personnalités politiques les plus en vue du moment sont évidemment Angela MERKEL, nouvelle chancelière, et Matthias PLATZECK, nouveau chef du SPD.

Les deux forces politiques principales ont maintenant à leur tête deux personnalités qui ne sont pas sans points communs : âgés tous deux de 51 ans, originaires tous deux d'Allemagne de l'Est, du même Land de Brandebourg, ils passent leurs vacances au même endroit et sont tous deux des physiciens. Ils dirigent maintenant les deux plus grands partis allemands, la CDU et le SPD, et chacun d'eux doit désormais prouver ses compétences au sein d'un gouvernement de coalition (le pôle droite - libéraux, majoritaire, ayant obtenu 45 % des suffrages, alors que la majorité absolue est de 48,5 %). ■

RÉSULTATS

- CDU et CSU : 37,6% = 226 sièges
- SPD : 33,5% = 222 sièges
- FDP (libéral) : 9,8 % = 61 sièges
- Nouveau parti de gauche : 8,7% = 54 sièges
- Verts : 8,1% = 51 sièges



FORUM ACTUALITÉ

Le Forum du Limousin est en pleine effervescence ! Ce ne sont pas moins de 3 magasins supplémentaires qui viennent d'y ouvrir leurs portes.

Tous 3 sont dédiés à l'aménagement intérieur de la maison et mettent la décoration tendance à l'honneur.

● **TOUSALON** : On ne présente plus cette enseigne spécialiste des canapés et fauteuils en cuir et tissu. La fabrication française et italienne des modèles vendus est gage de savoir-faire et de design original. Du contemporain au classique, le choix proposé est large. Tables basses, tapis, tableaux et lampes agrémentent les salons présentés. L'équipe de vendeurs vous réservera le meilleur accueil.

Vous n'aurez que deux pas à faire pour découvrir l'univers chaleureux de :



● **MAISON ET REFLET** : Madame GOUPIL a choisi Feytiat pour implanter le 11^e magasin de cette enseigne en France. Ici le style est tendance. Les meubles sont en Tech naturel, bambou pointé, fer forgé, bois exotique, pin blanchi ou de couleur... Canapés et chaises en jacinthe d'eau côtoient la ligne dernier cri en plexiglas. Une belle variété de meubles de métiers "révisités" séduira les nostalgiques. Maison et Reflet diffuse la marque Bassetti (tapis, plaids, nappes, dessus de lit). Grand choix également de lampes, suspensions, tableaux, animaux en terre, cadeaux.

Les intérieurs n'ont pas fini d'être chouchoutés avec :

● **LA MAISON DE JUDITH** : Mme MADDEDU propose une gamme importante de mobilier en fer forgé, en chêne, en passant par des canapés tissu déhoussables, des bois de lit... Ici, large éventail de tableaux, miroirs, statues façon bronze ou plâtre peint. Très belle sélection



de textiles avec boutis, coussins, rideaux et voilages. Ces derniers pouvant être confectionnés sur commande et installés chez le client. Vaiselle en faïence, tapis, lampes et art floral apporteront une dernière touche d'originalité et de raffinement à votre décoration.

Le Forum du Limousin est désormais l'incontournable point de rendez-vous des amoureux de la décoration intérieure ainsi qu'une bonne adresse pour les idées cadeaux.

Patricia LATHIERE. ■

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APAP

L'Association des Etablissements du Parc d'activités du Ponteix (l'APAP) a organisé son assemblée générale le lundi 21 novembre au Self du Ponteix. A cette occasion, M. Jean-Paul NOILHETAS, a présenté le « Guide des entreprises du Ponteix » que l'APAP a réalisé grâce aux entreprises adhérentes, et grâce au soutien de la municipalité et du Conseil Régional. L'idée de ce guide est de mettre en avant la diversité et la richesse économique présente sur le Ponteix. Des exemplaires de cette plaquette seront mis à disposition dans les collectivités territoriales, les organismes consulaires et l'aéroport international de Limoges. Après avoir dressé un tableau des différentes actions menées au cours de l'année (réflexion sur la mise en place d'un système de gardiennage privé, élaboration d'une démarche de qualité environnementale de la zone, signalisation, sécurité routière, etc.), l'association a fait intervenir les AGF Finance Conseil sur les principales nouvelles mesures en faveur de la transmission d'entreprises.

La composition du nouveau bureau de l'APAP : M. Bresson (EDF) ; M. Donzeau (SADE) ; M. Giannoni (LA-HO CENTRE) ; M. Malinvaud (Sté MALINVAUD) ; M. Noilhetas (FEYTIAT BATIMENT) ; M. Plana Mora (Hôtel KYRIAD) ; M. Voillemot (SVE ONYX).

M. Gérard DEBAUD,

masseur-kinésithérapeute,
vous informe
qu'il exerce toujours
son activité au :

5, Croix-des-Rameaux
Feytiat

Gymnastique médicale
Rééducation respiratoire
Rééducation fonctionnelle

☎ 05 55 00 28 33





◆ EFFACEMENT DES RESEAUX AERIENS RUES FRANÇOIS-MOURIOUX ET MATHURIN-CROUZIL :

Les réseaux (EDF, éclairage public et télécommunications) situés rues François-Mourieux et Mathurin-Crouzil auront bientôt disparu. Cette opération, pilotée par le Syndicat d'Electrification de la Haute-Vienne (S.E.H.V.) a débuté début décembre 2005.

Le financement est assuré de la façon suivante :

- Ville de Feytiat : 105 800 €
- S.E.H.V. : 358 200 €

Il est à noter que France Télécom ne participe plus au financement de ces travaux et laisse les communes et le S.E.H.V. supporter la part qui lui revenait par le passé, soit 136 344 €.

◆ AU MAS-GAUTHIER :

Dans la foulée des travaux d'effacement de réseaux, l'avenue G.-Thavenot au Mas Gauthier vient de bénéficier d'une réfection totale de la chaussée ainsi que des bordures, des caniveaux et de la collecte des eaux pluviales de celle-ci.



◆ RÉFECTION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DU LOTISSEMENT DE LA CROIX ROUGE :

Le lotissement de la Croix a été réalisé à la fin des années 1970. Son réseau, construit selon les normes de l'époque, doit être entièrement reconstruit. Les travaux vont débuter au cours du premier trimestre 2006 et s'étaleront tout au long de l'année.

Il en résultera bien sûr une gêne passagère pour les usagers circulant sur cette voirie, mais ces travaux ne peuvent plus être différés. Les services s'efforceront d'atténuer autant que faire ce peut les inconvénients.

Le coût total de l'opération pour ce secteur se chiffre à 1 122 000 € TTC.



◆ UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LE FOYER CULTUREL LAÏQUE :

Dans l'édition de janvier 2005, nous vous annonçons la construction d'un nouveau bâtiment pour le Foyer Culturel Laïque. Les travaux viennent de débuter fin novembre 2005.

A l'heure où nous rédigeons ces lignes, le terrassement est terminé et les murs sortent de terre...

Sauf intempéries liées à la rigueur de l'hiver, le planning de réalisation nous mènera à une livraison à l'automne 2006. Coût total des travaux : 342000 € TTC.

- Subvention
- Conseil Général : 32 770 €
 - Contrat de ville : 94 125 €.



FEYTIAT BATIMENT Zinguerie - Couverture - Chauffage - Sanitaires
Climatisation - Electricité - Ramonages

FB

Rue Marthe-Dutheil
P.A. du Ponteix – B.P. 208
87220 FEYTIAT

Tél. 05 55 30 88 53 – 05 55 00 28 36
J.P.N@wanadoo.fr

JEAN-PAUL NOILHETAS

MENUISERIES CHARPENTES

AGENCEMENT DE MAGASINS FORNIELES et Fils

Menuiseries Bois • PVC • Aluminium

Rue d'Arsonval
BP 226 – PA du Ponteix
87222 Feytiat

Tél. 05 55 30 47 34
Fax 05 55 06 31 70

◆ AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : L'EUROPE LARGEMENT PRÉSENTE DANS CETTE RÉALISATION

Dans la même édition de janvier dernier, nous évoquions l'agrandissement de la bibliothèque municipale, très à l'étroit dans ses anciens locaux et ce notamment du fait d'une fréquentation grandissante. Les travaux ont débuté à la rentrée de septembre 2005 et vont bon train. Le chantier a d'ailleurs pris une tournure impressionnante...

Sauf intempéries liées à la rigueur de l'hiver, le planning de réalisation nous mènera également à une livraison à l'automne 2006. Coût total des travaux : 806 000 euros TTC.

La quête des subventions a été fructueuse. Les recherches obstinées et constantes des Services municipaux ont débouché sur un bon taux de subventionnement :

- Europe : 38 %
- Conseil Général : 45 000 €
- État : 213 877 €

Dans l'attente, les services de bibliothèque sont toujours installés provisoirement dans la salle Garguet.



◆ UN NOUVEAU LOTISSEMENT COMMUNAL : LE LOTISSEMENT DE « LA BICHE » :

La commune de Feytiat va réaliser au cours du premier trimestre 2006 un lotissement dit de « la Biche », dans le prolongement des lotissements « Plein Bois » et « Puy-Marot ».

18 lots sont destinés à la construction par des particuliers (superficie de 1500 m² environ).

Deux ensembles locatifs vont être intégrés à ce lotissement (14 et 15 logements), destinés à des familles qui ne souhaitent ou ne peuvent pas devenir propriétaires. ■

Enquête publique sur le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme et sur la modification du P.L.U.

Lors du dernier Conseil Municipal, le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), intégrant la voie de contournement NORD de Feytiat, a été arrêté. Ce document d'urbanisme sera présenté lors d'une enquête publique d'une durée de 32 jours, du 4 janvier au 4 février 2006, en mairie de Feytiat.

La modification du P.L.U., qui avait pour but de mettre à jour le règlement, fera également l'objet d'une enquête publique aux mêmes dates.

Monsieur Gérard JAMGOTCHIAN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur pour ces deux enquêtes. Il recevra en mairie les :

- Samedi 28 janvier 2006, de 9 h à 12 h,
- Samedi 4 février 2006, de 9 h à 12 h.


DALKIA France
DALKIA FRANCE EST LE PÔLE ÉNERGIE DU GROUPE  **VEOLIA**
ENVIRONNEMENT

5,7 milliards d'euros de chiffre d'affaire
43 300 collaborateurs dans 38 pays
80 000 installations gérées
76 200 MW de puissance thermique gérée
5 100 MWe de production décentralisée d'électricité

LES MÉTIERS DE DALKIA
La gestion et / ou la production d'énergie sur site
La gestion des réseaux de chauffage et de froid urbain
La Gestion Globale des Bâtiments
Les services aux industriels

AGENCE LIMOUSIN
13, RUE JEAN MERMOZ
P.A. LE PONTEIX
87220 FEYTIAT
Service Commercial Tél. : 05 55 30 93 58
Service Exploitation Tél. : 05 55 30 06 30
Fax : 05 55 30 33 24



MOYENS EN PERSONNEL
60 PERSONNES RÉPARTIES SUR 4 SECTEURS, DONT 50 TECHNICIENS :
CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-VIENNE, RÉSEAUX ET GRANDS ENSEMBLES.

CHIFFRES D'AFFAIRES
2004 25 MILLIONS D'EUROS



LE 5^e GALA DE L'ACCORDÉON,

du haut de gamme !!!

La salle Georges-Brassens était copieusement remplie pour ce 5^e Gala de l'Accordéon organisé par l'OMCL. Digne de ses prédécesseurs, il a offert à toutes et à tous un plateau prestigieux.

L'invitée vedette, Sandrine TARAYRE, que l'on a vue souvent à la « Chance aux Chansons », a enthousiasmé un public connaisseur qui ne tarissait pas d'éloges sur sa prestation. Son compagnon sur scène et dans la vie Gil BAGUR, ancien trompettiste de Michel SARDOU et 1^{er} violon de l'orchestre symphonique du Capitole de Toulouse, a contribué par son immense talent à nous faire passer des moments inoubliables.

Christian PESCHEL, ancien accordéoniste de Pascal SEVRAN, disque d'or 1995, n'est pas resté en reste, grâce à une virtuosité qui laisse pantois.

Quand on parle de virtuosité, que dire du jeune prodige Aurélien BAZINETTE (17 ans) dont les différents passages laissaient « scotchés » devant la scène de nombreux danseurs.

Le régional de l'étape, notre feytiacois Jo MUNETTE, s'est parfaitement intégré à toutes ses têtes d'affiche et son savoir-faire a largement été à la hauteur du niveau musical atteint.

Nos amis Félix FORESTIER et Bernard DELFIGEAS (4 fois vainqueur du prix Jean Ségurel) qui nous avaient concocté ce plateau de choix, ont su, avec les excellents musiciens de FIFI, créer une ambiance de « feu ».

Petite cerise sur le gâteau : la venue de deux humoristes qui nous ont plagié et campé SHIRLEY et DINO puis les VAMPS de manière remarquable.

L'équipe de l'OMCL a, comme à son habitude, assuré toute l'intendance. Mais son « professionnalisme » en la matière n'est plus à prouver ! Le prochain gala s'annonce d'ores et déjà de la même veine, acceptons-en l'augure.

Serge BOUTY. ■



Des vamps plus vraies que nature.



FÊTE DES ASSOCIATIONS :

une soirée « chanson française » avec LE VIEUX LÉON



Comme l'année précédente, l'OMCL était chargé d'organiser la traditionnelle soirée offerte par le Maire et le Conseil Municipal au monde associatif et aux forces vives de notre Commune.

Cette manifestation a pour objectif de remercier tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour que la devise de notre cité « DYNAMISME et ART de VIVRE » ne soit pas que des mots mais une réalité.

Le groupe du "VIEUX LEON", grâce à sa chanteuse Hélène ADAM accompagnée par Bruno ADAM, a donné un récital de "Chansons françaises" de grande qualité. La voix exceptionnelle d'Hélène a ravi tout le public qui n'hésitait pas lui aussi à fredonner et pousser la chansonnette.

Serge BOUTY. ■

1^{er} CONCOURS MONDIAL DE LA FIGURINE

Suite au premier mondial de la figurine, nous avons eu l'agréable surprise de voir une page entière consacrée à cette manifestation dans la revue spécialisée en la matière « Figure international ».

Magnifique coup de pub pour notre commune car cette revue est éditée dans plus de 100 pays en passant par le Japon, la Chine, les Etats-Unis, l'Europe, etc...

Nous attendons d'ailleurs d'autres articles de ce type venant de diverses revues elles aussi spécialisées sur le sujet.

Serge BOUTY. ■





L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE

15 000 postes à pourvoir dans l'Armée de Terre

Pour faire face à son très fort taux d'engagement opérationnel sur et hors du territoire national, en 2006, l'armée de terre recrute environ 15 000 jeunes Français et Françaises de tous niveaux scolaires. Vous êtes de nationalité française, vous avez au moins 17 ans et 6 mois, du niveau « sans qualification » à Bac + 5. Pour vous informer sur le recrutement adapté à vos capacités et à vos envies :

Le Centre d'Information et de Recrutement de l'Armée de Terre se tient à votre disposition au :
2, boulevard Carnot, 87000 Limoges – Tél. 05 55 39 74 64

Vols de papiers : comment réagir ?

Cette mésaventure n'arrive pas qu'aux autres. Elle n'est pas dramatique, à condition de réagir rapidement et d'y consacrer le temps et l'énergie nécessaires.

Avant tout, dresser la liste de tous les documents qui ont été subtilisés, ou simplement perdus. S'il s'avère que votre carte bleue figure parmi les documents disparus, la première urgence est de faire opposition dans les minutes qui suivent. Pour ce faire, téléphonez immédiatement à votre banque, ou appelez le numéro d'urgence qui figure sur tous les distributeurs de billets, ou encore adressez-vous à n'importe quelle banque, qui vous indiquera un numéro général à appeler. Rendez-vous ensuite dès que possible au commissariat de la police nationale ou à la brigade de gendarmerie pour y déposer plainte en décrivant ce qui vous est arrivé et en précisant le détail de tous les objets disparus. Prenez contact avec eux auparavant afin de vous renseigner sur les éléments que vous pourriez avoir besoin d'amener. Si vous êtes à l'étranger, ces démarches doivent être faites auprès des autorités de polices locales ou au Consulat de France le plus proche. On doit alors vous remettre un récépissé de votre déclaration. Si votre permis de conduire ou votre carte grise ont

disparu, veillez à ne pas repartir sans les documents provisoires qui vont en tenir lieu : pendant deux mois pour le permis de conduire, et un mois pour la carte grise.

Identifiez ensuite tous les organismes qui peuvent être concernés par ce vol ou cette perte de papiers, et envoyez-leur dès que possible en recommandé avec AR une déclaration de perte ou de vol, avec copie de votre plainte. Selon les circonstances, peuvent être concernés : votre assureur automobile, si vous avez perdu votre attestation d'assurance (carte verte), votre banque si vos moyens de paiements (chèquiers, carte bleue) figurent parmi les objets disparus. En outre, si vous avez souscrit par le canal de la banque une assurance perte et vol des moyens de paiement, ne manquez pas de vous y référer ; votre caisse d'assurance maladie si votre carte vitale a disparu, etc.

Il vous reste alors à vous armer de patience et à entamer une par une les démarches de reconstitution de tous les documents disparus. Une simple lettre peut suffire s'il s'agit de documents d'usage courant, dont les duplicatas peuvent être fournis sur simple demande (mutuelle de santé, caisse de retraite, grandes surfaces vous ayant délivré des cartes de paiement, etc.).

Pour les documents administratifs, vous pouvez obtenir tous les renseignements soit en appelant le 39 39 « Allô Service Public » soit en consultant le site Internet « www.service-public.fr ». ■



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

**Prochaine collecte
le mardi 28 février 2006**

Se faire inscrire au plus tard
le mardi 21 février 2006
auprès du service Accueil
de la Mairie en téléphonant au :

05 55 48 43 00

SERVICE NATIONAL

**Recensement en vue de l'Appel
de Préparation à la Défense**

Les jeunes gens et jeunes filles nés en 1990
doivent se faire recenser au secrétariat de la Mairie
lorsqu'ils atteignent l'âge de 16 ans.

Se munir du livret de famille.

Nous constatons régulièrement que de nombreux conducteurs n'utilisent pas les équipements qui sont mis à leur disposition dans les véhicules afin d'améliorer leur sécurité.

Par conséquent et dans un souci de prévention, nous souhaitons vous rappeler les dispositions légales existantes (Code de la Route) concernant le port de la ceinture de sécurité pour le conducteur et les personnes transportées :

● Article R. 412-1 : port de la ceinture de sécurité

Créé par le décret n° 2001-251 du 22 mars 2001 (JO du 25 mars 2001). Modifié par l'article 6 du décret n° 2001-751 du 27 août 2001 (JO du 28 août 2001), par l'article 3-I du décret n° 2003-293 du 31 mars 2003 (JO du 1^{er} avril 2003), par l'article 1^{er} du décret n° 2003-440 du 14 mai 2003 (JO du 17 mai 2003) et par l'article 1^{er} du décret n° 2003-637 du 9 juillet 2003 (JO du 10 juillet 2003).

I. – En circulation, tout conducteur ou passager d'un véhicule à moteur doit porter une ceinture de sécurité homologuée dès lors que le siège qu'il occupe en est équipé en application des dispositions du livre III.

II. – Toutefois, le port de la ceinture de sécurité n'est pas obligatoire :

1° Pour toute personne dont la morphologie est manifestement inadaptée au port de celle-ci ;

2° Pour toute personne munie d'un certificat médical d'exemption, délivré par la commission médicale départementale chargée d'apprécier l'aptitude physique des candidats au permis de conduire et des conducteurs ou par les autorités compétentes d'un Etat membre de la Communauté européenne ou de l'Espace économique européen. Ce certificat médical doit mentionner sa durée de validité et comporter le symbole prévu à l'article 5 de la directive 91/671/CEE du Conseil du 16 décembre 1991.

III. – Le fait, pour tout conducteur ou passager, de contrevenir aux dispositions du présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.

IV. – Lorsque cette contravention est commise par le conducteur, elle donne lieu de plein droit à la réduction de trois points du permis de conduire.

■ **Sanctions** : le décret n° 2003-293 du 31 mars 2003, article 2-VI, a aggravé les sanctions pour certaines infractions : le défaut de port de la ceinture de sécurité constitue désormais une contravention de 4^e classe punissable d'une amende de 750 €. Amende forfaitaire de 135 €. En outre, le conducteur se voit retirer de plein droit trois points du permis de conduire lorsqu'il commet personnellement l'infraction.

● Article R. 412-2 : système de retenue pour enfants

Créé par le décret n° 2001-251 du 22 mars 2001 (JO du 25 mars 2001). Modifié par l'article 6 du décret n° 2001-751 du 27 août 2001 (JO du 28 août 2001), l'article 3-II du décret n° 2003-293 du 31 mars 2003 (JO du 1^{er} avril 2003), l'article 2 du décret n° 2003-440 du 14 mai 2003 (JO du 17 mai 2003), l'article 2 du décret n° 2003-637 du 9 juillet 2003 (JO du 10 juillet 2003) et l'article 1^{er} du décret n° 2005-277 du 25 mars 2005 (JO du 26 mars 2005).



I. – En circulation, tout conducteur d'un véhicule à moteur dont les sièges sont équipés de ceintures en application des dispositions du livre III et dont le nombre de places assises, y compris celle du conducteur, n'excède pas neuf, doit s'assurer que les passagers âgés de moins de dix-huit ans qu'il transporte sont maintenus soit par un système homologué de retenue pour enfant, soit par une ceinture de sécurité.

II. – De même, il doit s'assurer que tout enfant de moins de dix ans est retenu par un système homologué de retenue pour enfant adapté à sa morphologie et à son poids.

III. – Toutefois, l'utilisation d'un système homologué de retenue pour enfant n'est pas obligatoire :

1° Pour tout enfant dont la morphologie est adaptée au port de la ceinture de sécurité ;

2° Pour tout enfant muni d'un certificat médical d'exemption qui mentionne sa durée de validité et comporte le symbole prévu au 2° du II de l'article R. 412-1 ;

3° Pour tout enfant transporté dans un taxi, dans un véhicule de remise ou tout autre véhicule affecté au transport public routier de personnes, ou dans un véhicule de transport en commun.

IV. – Le fait, pour tout conducteur, de contrevenir aux dispositions du présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de quatrième classe.

■ **Source** : article R. 53-1-2 de l'ancien Code de la route.

■ L'obligation de s'assurer du port de la ceinture ou d'un système de retenue pour les passagers a été étendue aux conducteurs de poids lourds, à l'exception des autobus et des autocars de plus de 3,5 tonnes, par le décret n° 2003-440 du 14 mai 2003. A son tour, le décret n° 2003-637 du 9 juillet 2003 a étendu aux conducteurs et passagers des autobus et des autocars de plus de 3,5 tonnes et dont le nombre de places assises, y compris celle du conducteur n'excède pas neuf, l'obligation de s'assurer que les passagers portent la ceinture ou y système de retenue selon le cas.

■ Le conducteur doit s'assurer, tout au long du trajet, comme au départ du véhicule, qu'un enfant de moins de dix ans est retenu par un dispositif adapté à sa taille et à son poids. L'article R. 412-2 précise dans quelles conditions ce dispositif n'est pas applicable. De même, en ce qui concerne les jeunes gens dont l'âge est compris entre dix et dix-huit ans, le conducteur, sous sa responsabilité doit, selon la morphologie de l'enfant, opter pour un système de retenue ou une ceinture de sécurité.

■ Au-delà de dix-huit ans, le conducteur de ces véhicules doit s'assurer que l'enfant porte une ceinture dans les mêmes conditions que les adultes. Toutefois, la responsabilité du conducteur n'est pas exclusive de celle du passager qui est tenu, en application de l'article R. 412-1, de porter la ceinture de sécurité.

■ **Sanction** : le décret n° 2003-293 du 31 mars 2003, article 3, a aggravé les sanctions applicables aux infractions visées par l'article R. 412-2 qui constituent désormais une contravention de 4^e classe punissable d'une amende de 750 €. Amende forfaitaire de 135 €. C'est le conducteur qui est personnellement tenu de s'assurer du respect des dispositions réglementaires afférentes aux enfants de moins de treize ans, passagers de son véhicule, et c'est lui qui est sanctionné.

● **Article R. 412-3 : enfants de moins de dix ans**

Créé par le décret n° 2001-251 du 22 mars 2001 (JO du 25 mars 2001).
Modifié par l'article 3-III du décret n° 2003-293 du 31 mars 2003 (JO du 1^{er} avril 2003).

I. – Le transport d'un enfant de moins de dix ans sur un siège avant d'un véhicule à moteur est interdit, sauf dans l'un des cas suivants :

1° Lorsque l'enfant est transporté, face à l'arrière, dans un système homologué de retenue spécialement conçu pour être installé à l'avant des véhicules ;

2° Lorsque le véhicule ne comporte pas de siège arrière ;

3° Lorsque les sièges arrière du véhicule sont momentanément inutilisables ou occupés par des enfants de moins de dix ans, à condition que chacun des enfants transportés soit retenu par un système prévu au II de l'article R. 412-2.

II. – Le fait, pour tout conducteur, de contrevenir aux dispositions du présent article, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.

■ **Source** : article R. 53-1-3 de l'ancien Code de la route.

■ Il est interdit de placer des enfants de moins de 10 ans à l'avant des véhicules, sauf les exceptions énoncées par le texte qui reproduit celles visées à l'arrêté du 27 décembre 1991. Voir annexe 10-I (Equipement des véhicules et de leurs utilisateurs) :

- lorsque le véhicule ne comporte pas de siège arrière ou dont les sièges arrière sont momentanément inutilisables (break et voitures commerciales, notamment) ;
- lorsqu'une voiture particulière transporte des enfants en nombre tels qu'ils ne peuvent être tous placés à l'arrière (familles nombreuses ou élèves, notamment) ;
- les véhicules de transport en commun de service public ou taxi.

■ **Sanction** : le décret n° 2003-293 du 31 mars 2003, article 3, a aggravé les sanctions applicables aux infractions visées par l'article R. 412-3 qui constituent désormais une contravention de 4^e classe punissable d'une amende de 750 €. Amende forfaitaire de 135 €. C'est le conducteur qui est personnellement tenu de s'assurer du respect des dispositions réglementaires afférentes aux enfants de moins de dix ans, passagers de son véhicule, et c'est lui qui est sanctionné. ■

ETAT CIVIL (Octobre - Novembre - Décembre 2005)



NAISSANCES : Flavien Emeric GAUTIER, le 4 octobre à Limoges. Clémence Pauline JACQUEMENT, le 5 octobre à Limoges. Tiffany Michelle Bleuette HERMELINE, le 5 octobre à Limoges. Emma Madeleine CLAVAUD, le 18 novembre à Limoges. Florent Ambroise Geoffroy BELLONI, le 24 novembre à Limoges. Noah Georges CARREAU, le 29 novembre à Limoges. Meryl Martine LABARTHE, le 30 novembre à Limoges. Jade Marine Lou SERNADAS -- SOURY, le 1^{er} décembre à Limoges. Chloé ROSA, le 7 décembre à Limoges. Manon DESVEAUX -- FOUILLADE, le 10 décembre à Limoges.

DECES : Raymond Jean THOMAS, le 20 octobre à Feytiat. René Louis Eugène BETOUS, le 23 octobre à Feytiat. Servais Louis MERIGOU, le 12 octobre à Limoges. Thérèse Jacqueline GRASMAGNAC veuve VARD, le 12 novembre à Limoges. Arnaud André Jacques PERLEIN, le 18 novembre à Verneuil-sur-Vienne. Maurice Louis LAUCOURNET, le 23 novembre à Limoges. Rina Maria FERRARI épouse POMPOUGNAC, le 2 décembre à Limoges.



La Ho

ÉCLAIRAGE PUBLIC
FEUX DE TRAFIC
MAINTENANCE INDUSTRIELLE

13, rue Jean-Mermoz
P.A. le Ponteix – 87220 FEYTIAT
Tél. 05 55 30 49 29 – Fax 05 55 30 33 24



EUROVIA
POITOU CHARENTES
LIMOUSIN

Travaux publics et particuliers, lotissements,
terrassements, voirie, assainissement,
tennis, sols industriels.

Agence de Limoges - 81 av. John Kennedy - 87000 LIMOGES
Tél : 05 55 30 91 11 - Fax : 05 55 30 91 15

Une société de VINCI 



LE TEMPS DE LA RÉFLEXION

Ne pas oublier son passé pour se projeter dans l'avenir, cette formule pourrait, en partie, résumer le grand chantier qui a démarré fin 2005 au sein de notre association.

Après un redémarrage tonitruant de l'ensemble des 14 sections sportives et culturelles, le Foyer profite de cette période d'euphorie pour prendre le temps de la réflexion sur le thème « FCLF demain ».

Grâce à la notoriété grandissante de la section BASKET avec ses 250 licenciés et un budget de fonctionnement représentant 50 % du budget total, nous devons repenser nos statuts et notre règlement intérieur.

L'ensemble des 1 000 adhérents, via leurs sections auxquelles ils appartiennent, pourront s'exprimer. Les points forts et les contraintes liées à notre mode de fonctionnement actuel devront être débattus, étudiés et optimisés.



5^e Bike and Run : organisation section Jogging.



Remise officielle des tee-shirts Banque Populaire aux 3 écoles de formation : basket, gymnastique, badminton.

En 2007, le FOYER CULTUREL ET LAIQUE aura 40 ans d'existence ; l'âge de la raison et de la sagesse mais aussi très souvent, moment charnière dans la vie où de nouveaux projets prennent naissance...

Le monde bouge, l'association a grandi, les adhérents ont changé, le FCLF doit impérativement accompagner ce mouvement en rassemblant ses forces vives autour d'un projet associatif commun afin que notre devise « **Tous ensemble, nous sommes plus forts** » en soit renforcée et notre association redynamisée.

Le FCLF vous présente ses meilleurs vœux pour 2006.

Patrick GAUMONDIE. ■



2^e 24 h du Téléthon : organisation section Badminton.

SAISON 2005/2006
FIL ROUGE DU FCLF :
la convivialité

- **5 novembre 2005** : Week-end "Supportez vos couleurs" section BASKET.
- **13 novembre 2005** : 5^e Bike and Run de Feytiat section JOGGING.
- **26 novembre 2005** : Grande soirée Gym section GYMNAS-TIQUE SPORTIVE.
- **3 décembre 2005** : 2^e 24 h de Badminton pour le Téléthon section BADMINTON.
- **19 au 24 décembre** : Salon des artistes locaux sections ATELIER CREATION & COUTURE.
- **20 janvier 2006** à 21 h salle G.-Brassens : Concert SUROIT.



● VIE SPORTIVE (résultats au 21-11-05) :

Au terme d'une « entrée » de saison plutôt chargée, le moins que l'on puisse dire c'est que, pour nos coureurs, Noël a sonné bien avant l'heure.

☛ Côté féminin :

– Chez nos seniors :

L'équipe 1 - Nationale 2 - au prix d'un parcours époustouflant (8 victoires consécutives pour un premier galop à ce niveau), est en passe de réussir son maintien dès la fin de la phase aller - 1^{re} / 14.

L'équipe 2 - Excellence Ligue - carambole en haut de tableau - 1^{re} / 9.

L'équipe 3 - Promotion Excellence Ligue - glisse sur une vague de succès sans accroc - 1^{re} / 11.

L'équipe loisirs NBA (Notre Basket à l'Ancienne) a repris ses gammes - les samedis de 11 h 30 à 13 h 00 à R.-Couderc - contact au 05 55 30 26 76.

– Chez nos jeunes :

Les **Minimes** - Ligue - peinent à trouver la bonne carburation dans la foulée du départ, à l'intersaison, de certaines de leurs coéquipières vers le pôle espoir - 6^e / 8.

Les **Benjamines** - Excellence Département - font preuve de beaucoup d'enthousiasme dans une première phase qui, a priori, leur semblait peu favorable - 3^e / 4.

Les **Poussines** - Département Niveau 2 - fort d'un groupe plus étoffé, continuent leur belle progression - 2^e / 4.

☛ Côté masculin :

– Chez nos seniors :

L'équipe 1 - Nationale 3 - on savait le challenge difficile ; de fait, il aura fallu attendre la 8^e journée pour les voir décrocher leur première victoire venant, à point nommé, récompenser la ténacité d'un effectif trop souvent handicapé par les blessures ; en attendant d'autres sésames pour ce groupe symbolisant parfaitement les valeurs du club - 11^e / 12.

L'équipe 2 - Honneur Ligue - alterne les résultats au gré de la composition de l'équipe mais conserve toutes ses chances dans un championnat ouvert - 5^e / 12.

L'équipe 3 - Promotion Excellence Départementale - connaît un début de parcours en 1/2 teinte - 8^e / 10.

– Chez nos jeunes :

Les **Cadets** - Excellence Ligue - marquent un peu le pas après un début tonitruant qui leur avait valu de tenir

le rang de leader durant les 4 premières journées - 4^e / 11.

Les **Minimes** - Excellence Interdépartement - cherchent une identité collective propre à leur assurer une progression conforme à leurs réels moyens - 8^e / 10.

Les **Benjamins** - Excellence Département - apprentissage difficile pour cette équipe composée en presque majorité de 1^{re} année - 5^e / 5.

Les **Poussins 1** - Département Niveau 1 - bon comportement d'ensemble dans la lignée de la saison précédente mais au niveau supérieur.

Les **Poussins 2** - Département Niveau 3 - composé en majorité de 1^{re} année, découvrent avec saveur le goût des rencontres « officielles ».

☛ Côté Commissions Technique et Sportive :

Le traditionnel stage de Toussaint (en novembre - 2 jours), le plateau de Mini basket (en novembre), le tournoi des écoles de Mini basket labellisées (en décembre - première sur la région) sont venus « égayer » avec succès le déjà très copieux « menu » ordonné autour de l'Ecole de Mini basket label France et du Centre d'Entraînement Club sans oublier le baby découverte qui entame sa 9^e année d'existence.

L'Ecole d'arbitrage n'est pas restée en marge de cette belle « carte » avec, entre autres, la mise en place de diverses formations et la réalisation d'un TS « Chut, j'apprends » remis à tous les jeunes arbitres en herbe du club. Une manière d'œuvrer pour la tolérance et le respect. Enfin, ce ne sont pas moins de 9 cadres qui améliorent leurs « recettes » en suivant les cours des différents cursus de formation dispensés par les instances fédérales.

Des ingrédients qui ont certainement contribué à ce que la section basket, dans son ensemble, se voit, tout récemment, honorée de la 1^{re} place du « Challenge du Club le plus méritant ».

Souhaitons, à l'amorce de 2006, que la progression se poursuive sous les mêmes auspices et que « MAINTIEN » et « MOBILISATION » demeurent toujours, dans les faits, les termes fédérateurs sous lesquels le club a entendu placer la conduite de cette saison.

● VIE DU CLUB :

☛ Côté animation :

Grosse activité de la commission animation qui assure la tenue des entrées et de la buvette à chaque match. Les crêpes et les sandwiches sont très appréciés des différentes équipes qui foulent le parquet du gymnase Roger-Couderc.

La soirée moules frites a connu un nouveau gros succès. Les 250 kg de moules, délicieusement préparées par l'équipe à Dédé, n'ont pas résisté à l'appétit des participants. Bravo à tous et merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

La galette des rois aura lieu le 21 janvier.

Le loto se déroulera le dimanche 29 janvier à la salle Georges-Brassens.

Réservez dès maintenant ces dates sur votre agenda.

☛ Club partenaires entreprises :

Créée en début de saison, cette commission compte plus de 20 partenaires. A noter qu'elle a reçu des services fiscaux l'habilitation à recevoir des dons ouvrant droit à réduction d'impôt en faveur des donateurs. Cette réduction correspond à 60 % des sommes versées.

Les soirées VIP organisées après les matches des équipes nationales une fois par mois sont très appréciées par nos partenaires.

D'autres idées sont en gestation et seront lancées lors des matches retour : parrainage de match, exposition sur un week-end, etc... ■



Le FCL Basket a été récompensé par un jury de 20 personnes (bureau des médaillés jeunesse et sport, journalistes, représentants Conseils Régional et Général, etc.) et a reçu le 1^{er} prix de ce trophée « Club le plus méritant ».

La section organisait à l'occasion du Téléthon 2005 la seconde édition des « 24 Heures de Badminton » les 2 et 3 décembre. Après l'énorme succès de la première édition en 2004, il fallait faire aussi bien, sinon mieux.

Les adhérents de la section se sont relayés de 18 h le vendredi à 18 h le samedi.

Toute la nuit, des sportifs et de simples visiteurs sont venus encourager les joueurs et même participer à des rencontres amicales.

Nous tenons à remercier Jean-Michel DELALET et Lucien RICHARD pour l'organisation de cet événement.

Notre équipe 1 qui participe au championnat interclubs Régional 2 a pratiquement assuré son maintien dans cette catégorie : victoires contre Brive et Sainte-Feyre et défaite contre Isle.

● Tournois Adultes :

– St Louis de Gonzague :

Sandy Morin et Pascal Thoumieux sont finalistes en Non classés.

Nathalie Anaclet et Sébastien Moreau sont finalistes en classés F.

– Panazol :

Sonia et Pascal Thoumieux sont vainqueurs en Non classés.

Nathalie Anaclet et Sébastien Moreau sont finalistes en classés F.

● Tournoi Jeunes :

– BC Guéret :

Alban Lalanne est vainqueur en benjamin simple et double.

Florian Ladrat est demi-finaliste en simple.

– Championnat départemental Jeunes :

Lucie HOFFMANN est Vice-championne départementale en minime simple féminin.

Alban LALANNE est champion départemental benjamin en simple et double masculin.



Bonne et Heureuse année 2006 à toutes et tous. ■



Toujours fidèle depuis quelques années, la trentaine d'adhérents se retrouvent dans une ambiance amicale les vendredis :

- après-midi salle Pierre-Doré de 14 h à 17 h pour tous jeux, selon la volonté de chacun ;
- le soir, de 20 h 30 à... minuit environ pour s'adonner au plaisir du Tarot.

Celles et ceux qui sont « accros » à ce jeu noteront que le samedi 11 mars 2006 se déroulera le 2^e concours de Tarot organisé dans les mêmes conditions que le premier. ■

Le Comité des Fêtes visite le viaduc de Millau

Ce samedi 8 octobre, de très bonne heure, le car embarque tous ces joyeux drilles que sont les membres et amis du Comité des Fêtes de Feytiat, direction Brive, Figeac, Rodez et Millau.

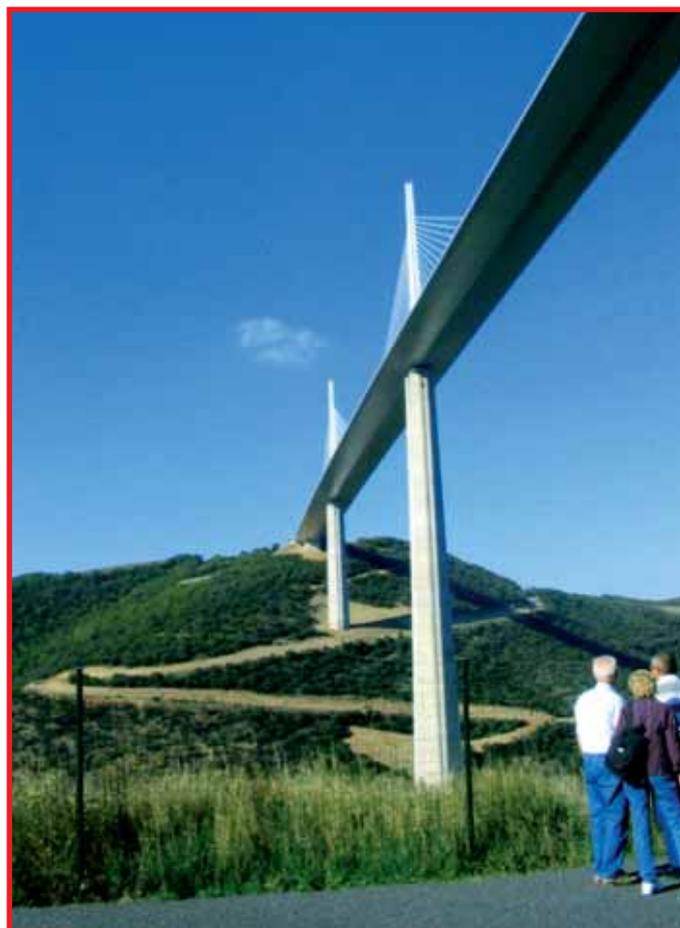
Après avoir pris le petit déjeuner en cours de route, nous voilà arrivés sur le coup de 10 h à Roquefort. Au menu : visite d'une cave d'affinage, puis dégustation des différents roqueforts fabriqués dans cette fromagerie.

Un apéritif servi sur une aire de repos, un déjeuner à Millau et nous repartons fins prêts pour la visite du plus haut viaduc du monde.

Quelle esthétique, quelle finesse, quelle hauteur ; en plus, le temps très ensoleillé nous a permis d'admirer cette multitude d'haubans faisant penser à des voiliers rentrant au port après une régata.

Quelques chiffres :

- 343 m : c'est la hauteur totale au sommet des pylônes.
- 270 m : c'est la hauteur du tablier au dessus du Tarn.
- 2 460 m : c'est la longueur totale du pont.
- 36 000 tonnes : c'est le poids de la charpente métallique.
- 205 000 tonnes : c'est le poids total de béton.
- 320 millions d'Euros : c'est le coût.



Encore quelques photos pour immortaliser ce chef-d'œuvre, et sur le coup de 18 h, nous reprenons le chemin du départ dans la joie et la conviction d'avoir passé un agréable moment dans un paysage magnifique et au pied d'un ouvrage grandiose. Sur le chemin du retour, encore une petite halte du côté de Gramat pour le repas du soir, avant de regagner Feytiat, un peu fatigués, mais très heureux d'avoir passé une agréable journée dans une ambiance familiale et conviviale.

A l'occasion de cette nouvelle année 2006 qui débute, l'ensemble des membres du Comité des Fêtes présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et santé à tous les habitants de la commune ainsi qu'à leur famille. ■

FEYTIAT DYNAMIC DANSE vous souhaite une excellente année 2006

- Un stage de danse Country est prévu le **28 janvier 2006** salle du Mas-Cerise de 14 h 30 à 16 h.
- D'ores et déjà, la date du **15 avril 2006** est à retenir, Feytiat Dynamic Danse organise sa première grande soirée Country et Danse de Salon (repas démonstration et initiation à la danse Country).

Renseignements et inscriptions au 05 55 00 22 81 ou 06 83 48 80 30.





A l'occasion de sa 1^{re} réunion de la saison 2005-2006 qui s'est tenue le 10 octobre 2005, le comité directeur du Judo Club a décidé de la composition de son nouveau bureau :

- **Présidente** : Dominique Monharoul.
- **Vice-président** : Jérôme Bardel.
- **Trésorière** : Sophie Vanderplaetsen.
- **Secrétaire** : Claire Chambon.
- **Directeur sportif** : Hélène Galan.

Lors de cette réunion, l'idée d'organiser de nouveau un stage animé par Maître Pelletier (ceinture noire 8^e dan) a été retenue. Ce stage ouvert gratuitement à tous les judokas du club se déroulera, comme l'année dernière, sur 2 jours. Après contact avec Maître Pelletier, le week-end des 4 et 5 mars a été arrêté. Les judokas qui ont déjà suivi l'enseignement du Maître ne peuvent que se réjouir de sa venue.

Les compétitions viennent de reprendre et déjà les 1^{ers} résultats sont très encourageants pour la suite de la saison. A l'occasion de la coupe départementale minimes, Charline Monharoul a terminé 1^{re} de sa catégorie (- 52 kg) et Alexandra Clancher 2^e en - 36 kg. Arthur Guillon et



Valentin Riffaud se sont aussi bien défendus dans des catégories très relevées.

Venez essayer le judo les mardis et vendredis de 17 h à 21 h. Nous acceptons les enfants à partir de 6 ans et les adultes sans limite d'âge.

Renseignements au 05 55 48 35 09 ou 05 55 48 35 33. ■

Toutou's Club 87

Le président et les membres du comité vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Affiliée à la Société Canine de la Haute-Vienne et à la C.N.E.A., Commission Nationale d'Education et d'Agility, l'association Toutou's Club 87 a principalement deux missions :

➤ l'éducation du chien pour faciliter son intégration dans la société, afin d'avoir un compagnon obéissant, équilibré et sympathique.



Absence du maître en groupe.



Sociabilité.

➤ la découverte et la promotion de l'agility, du débutant jusqu'au compétiteur.

Pour découvrir notre association, nous vous proposons :

➤ de visiter notre site Internet :

<http://perso.wanadoo.fr/toutous.club.87/index.htm>

➤ de venir nous rencontrer tous les samedis à 14 h 30 à notre terrain d'entraînement.



*Ursulla,
Border Collie,
suite sans laisse.*



*Priam, Croisé,
rappel aux pieds.*

En attendant, découvrez en images quelques-unes de nos activités...



Pour nous joindre :

☎ 05 55 00 52 49

ou à notre terrain d'entraînement, allée d'Imbourdeix à Feytiat.

Email :

toutous.internet@wanadoo.fr

Club du Mas-Cerise

Le quatrième trimestre 2005 a surtout été marqué par le voyage de 6 jours dans le Nord, la Belgique et l'Angleterre. Après Andorre, la Costa Brava, la Bretagne, les Baléares, le Tyrol et Venise, le Club prenait la route, le 16 septembre, direction le Pays Chti, Bruges et Londres.

C'est à bord d'un car grand tourisme que 50 adhérents prenaient la route pour Lille, capitale de la Flandre française. Après une rapide visite de cette belle métropole régionale, nous rejoignons Dunkerque, lieu de résidence et base de départ des futures excursions.

Le samedi 17, nous prenons la direction de Bruges. Après une visite de la cité avec ses maisons des 15^e et 18^e siècles ainsi que son magnifique Beffroi de 83 mètres de haut, l'après-midi est consacré à une promenade romantique sur les canaux de la Venise du Nord, les dégustations et l'achat du fameux chocolat belge, les dentelles et autres « chiffons » n'étant pas oubliés.

Dimanche 18, embarquement à Calais pour la traversée de la Manche par Eurotunnel, puis visite guidée de Londres, ville fascinante. Nous découvrons Piccadilly Circus, la somptueuse Abbaye de Westminster, Big Ben, les rives de la Tamise, la Tour de Londres, les Joyaux de la couronne et assistons à la relève de la Garde. Tard dans la soirée, retour en France avec embarquement à Douvres pour la traversée maritime en Ferry avec dîner à bord.

Lundi 19, visite de Calais la plus anglaise des villes françaises, son Beffroi et ses bourgeois. Ensuite, excursion le long de la très belle côte d'opale, le Cap blanc nez et le Cap



gris nez qui, du haut de leurs falaises de craie, offrent une vue splendide sur les côtes anglaises. Poursuite du voyage par Boulogne-sur-Mer, Le Touquet et la baie de Somme. Arrivée tard dans la soirée à Dieppe pour une nuit de repos bien méritée.

Mardi 20, départ pour les falaises d'Étretat puis Le Havre. Dans l'après-midi, découverte et visite de la Basilique de Sainte-Thérèse de Lisieux, puis retour sur Feytiat.

Nous ne pouvons terminer cet exposé sans avoir une pensée pour notre amie B. R. victime d'un accident à Londres, ce qui l'a privée ainsi que son époux d'une partie de ce merveilleux voyage. Bon rétablissement à toi B. et nos amitiés à tous les deux.

Du samedi 1^{er} au lundi 3 octobre, dans le cadre des rencontres et échanges entre la ville de Feytiat et notre ville jumelle d'Arenys de Munt, 4 Feytiacois du Club du Mas-Cerise ont participé à la grande marche annuelle de Catalogne, soit 20 kilo-

mètres de randonnée en montagne, par un temps magnifique. Comme d'habitude, nous avons trouvé un excellent accueil auprès de la Municipalité, du Comité de Jumelage et de la population, avec cocktail et repas qui n'en finissent pas... plus pénible que la randonnée...

Programme du 1^{er} semestre 2006 : Réunions bimensuelles les 1^{ers} et 3^e jeudis du mois, avec belote, tarot, loto et goûter gratuit. 19 janvier : assemblée générale. 16 février : on fête mardi gras (pot au feu). 5 mars : thé dansant avec Jo Musette. 22 et 23 avril : kermesse annuelle. 15 juin : méchoui. 30 juin : pique-nique.

Voyages : 25 avril, Le Bugue. 23 mai, voyage surprise. 27 juin, Rocamadour. Du 11 au 16 septembre, l'Alsace.

Pour tous renseignements sur le Club :

– René Charannat ☎ 05 55 30 72 92
– Henri Delanne ☎ 05 55 48 32 90

Amicale des Donneurs de sang bénévoles de Feytiat

Légère baisse du nombre de poches collectées à Feytiat en 2005. Même si cela confirme la tendance au niveau départemental, restons vigilants et ne nous démobiliions pas.

Cette année, nous ferons encore tout notre possible pour vous accueillir dans les meilleures conditions et nous agrémenterons comme à l'accoutumée les collectes de sang suivant les saisons.

Voici la liste des collectes prévues pour l'année 2006. Toutes se dérouleront dans la salle du Mas-Cerise :

- **vendredi 14 avril** de 15 h 30 à 19 h,
- **jeudi 20 juillet** de 15 h 30 à 19 h,
- **samedi 16 septembre** de 9 h à 12 h,
- **samedi 18 novembre** de 9 h à 12 h.

Prochaine collecte :

Samedi 4 février
de 9 h à 12 h, salle du Mas-Cerise





BILAN

C'est reparti pour une nouvelle saison. En seniors, à 1/3 du parcours, les 4 équipes occupent les premières places de leurs championnats respectifs (1^{ers} ou 2^{es}). Espérons que l'hiver ne sera pas trop rude. Chez les jeunes : les 18 ans auront un championnat difficile en Ligue mais leur nouvel entraîneur M. Belair reste optimiste. Les 15 et 13 ans font un début remarquable en tête de leurs poules. Les benjamins se comportent de façon honorable. Poussins et débutants jouent en plateau, pas de classement. Les féminines évoluent pour la première fois à 11 et font mieux que de la figuration notamment en Coupe du Centre-Ouest. Les vétérans sont toujours fidèles à eux-mêmes, s'il leur arrive de perdre sur 2 mi-temps, ils gagnent la troisième.

ACTUALITÉ ET CLUB

Le 27 novembre dernier, la DHR à Roger-Couderc bat Ste-Féréole 3-1 en présence de J.-P. Denanot, Président du Conseil Régional, M. Audouze et B. Fourniaud, Maire de Feytiat. La 1^{re} Division DHR gagne 3-0 à Landouge. Le 4 décembre, l'équipe DHR se déplace à Aytré (17). La 1^{re} division reçoit Peyrilhac pour un superbe match à Roger-Couderc. Le 18 décembre, le CSF a joué à Nieul l'Espoir (PL) en Coupe du Centre-Ouest.

COUPE DE FRANCE

Feytiat aime la coupe et elle le lui rend bien. Une fois de plus, un nombreux public était présent au stade Roger-Couderc pour voir le CSF défier l'ogre Poitevin au 5^e tour et qui évolue en CFA. Bien que touché par le décès de son vice-président Serge Benaïm, le CSF livra un grand match mais la réussite et l'expérience du Stade Poitevin fit la différence durant les prolongations (1-2). Le CSF sortait la tête haute.



1^{er} GRAND PLATEAU DÉBUTANTS 2005-2006

C'est un classique depuis quelques saisons, le CS Feytiat, dont les effectifs sont en majorité constitués de licenciés de moins de 15 ans, souhaite tous les ans mettre en avant les plus jeunes footeux en leur proposant la magnifique pelouse du Complexe sportif Roger-Couderc. Après avoir reçu la journée nationale, le CS Feytiat invitait de nombreuses équipes le 5 novembre et 200 enfants se regroupaient sous un magnifique soleil.

Patrice, Franck, Pascal, Eric, Christophe... offraient un superbe après-midi aux Zidane en herbe, après-midi de foot où le jeu se mélangeait avec le plaisir, où la joie des enfants communiait avec celle des éducateurs, parents et familles venus très nombreux voir évoluer les jeunes pousses qui ont montré de très belles choses. La traditionnelle médaille était remise pour trôner en bonne place à la maison, elle était accompagnée d'un excellent goûter et de quelques friandises.

NECROLOGIE : l'ami Serge nous a quitté

Il avait rejoint le Club Sportif de Feytiat il y a 4 ans lorsque l'équipe fanion rejoignait le niveau Ligue. Michel et Christophe avaient convaincu Serge Benaïm, ancien dirigeant du Limoges Foot, passionné de football, de rejoindre les responsables feytiacois qui souhaitaient améliorer la structure dirigeante du CSF. Sa connaissance du milieu footballistique, son passé de chef d'entreprise, ses relations dans le milieu socio-économique en faisaient un atout indispensable à la formidable dynamique qu'a connue le club ces 5 dernières années.



Serge nous a quitté. Vice-Président du club, il a assisté à la dernière réunion du Comité Directeur dont les membres se sentent aujourd'hui bien seuls. Ces derniers temps, il partageait ses week-ends entre Landouge où joue son fils Loïc et le CSF. Très souvent, le samedi, il venait assister aux matchs des jeunes de l'école de foot et participait à tous les tournois. Un hommage lui a été rendu lors du match contre le Stade Poitevin.

Après André, Yves, le foot feytiacois perd de nouveau un grand dirigeant qui laissera son empreinte dans l'histoire du CSF. Tous les joueurs, responsables, dirigeants et bénévoles très peïnés, pensent très fort à son épouse, à sa fille et à Loïc à qui ils transmettent soutien et amitiés.

Les 35 débutants du CSF nés en 1998, 1999, 2000, donnent d'ores et déjà rendez-vous à leurs copains des clubs haut-viennois pour le second plateau du club qui aura lieu en mai, en semi-nocturne sur les terrains du Complexe Pierre-Lacore. Des clubs régionaux seront présents comme Guéret l'an passé. Comme les saisons précédentes, le CSF recevra plus de 450 enfants pour le plus grand plaisir des jeunes comme des grands.

Pour tout renseignement sur les débutants du CSF, vous pouvez contacter Patrice au 06 85 12 14 39.

Le CSF vous présente ses Meilleurs Vœux pour l'année 2006. ■

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- Pétanque : courant mars 2006.
- Loto : 8 avril.
- 60 ans du Club : 24-25 juin.

PROCHAINS TOURNOIS (tous à Pierre-Lacore)

- Débutants : 20 mai.
- Vétérans : 9 juin.
- 13-15 ans : 10 juin.
- Féminines : 16 juin.
- Poussins-Benjamins : 17 juin.

Limousin Mini Racing Car : Eric BEK champion de France 2005

Le Limousin Mini Racing Car et Feytiat peuvent être fiers de ses pilotes et en particulier d'Eric Bek.

Le pilote de Feytiat, comme le laissent entrevoir ses possibilités depuis plusieurs saisons, a remporté au mois de septembre dernier le titre suprême de Champion de France.

La malchance qui le poursuivait depuis quelques saisons l'a enfin abandonné, ce qui n'explique pas tout. La pugnacité d'Eric à piloter le mieux possible et aussi l'acharnement de Jean, son père mécanicien qui le drive depuis de nombreuses années, à préparer du mieux possible sa voiture, ont enfin rendu possible cette performance.

Le Championnat de France se déroulait cette année sur 5 courses, sur 5 circuits différents. Eric avait pourtant mal entamé sa saison puisque 13^e à Mâcon, puis 6^e à Montpellier, à chaque fois sur des problèmes mécaniques, puisque souvent le plus



rapide aux qualifications. Ensuite, il a commencé sa progression en finissant 2^e à Neuville-du-Poitou. Enfin, ses deux dernières courses, à Brest et Evry, ont vu enfin s'ouvrir les portes de la première place. C'est ainsi qu'il a pu coiffer sur le fil pour le titre suprême le parisien Laurent Delaye au terme d'une finale de 30 mn difficile pour les nerfs.

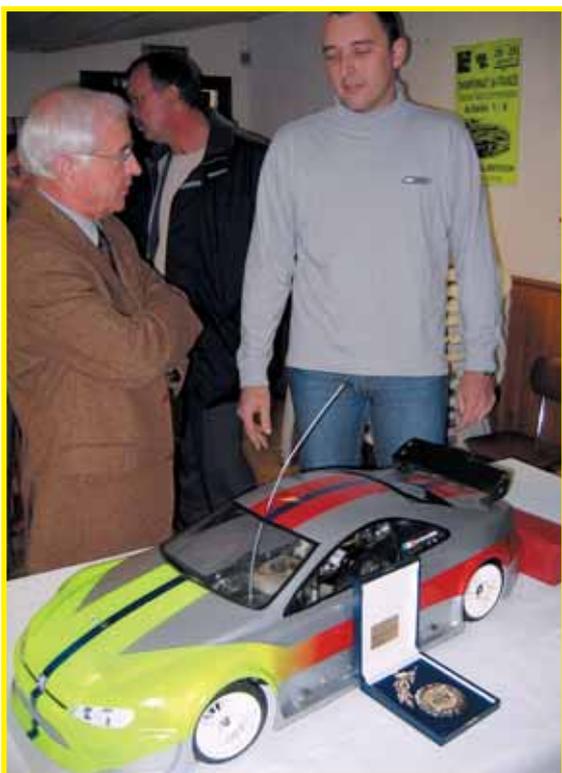
Un résultat qui a déjà permis à Eric de confirmer officiellement sa valeur, de se voir remarquer par la marque espagnole Crojet pour être le pilote officiel en 2006, et enfin lui permettre de rivaliser avec les plus grands pour les saisons à venir et ainsi entrer en Equipe de France.

Le LMRC se devait de fêter cet événement, ce qui a été fait au club-house du club le

13 novembre au cours d'une cérémonie officielle mais sympathique suivie d'un repas convivial.

Pour l'occasion, étaient présents M. Fourniaud, Maire de Feytiat, M. Passe, adjoint aux sports à la Mairie et M. Bourdeau, Conseiller Général représentant Mme la Présidente du Conseil Général.

Tous se sont accordés pour reconnaître la valeur de ce titre suprême, acquis devant 105 autres pilotes. ■



**Les Artisans et Commerçants du Centre ville de Feytiat
vous souhaitent une Bonne et Heureuse Année 2006.**

F.N.A.T.H. : une année bien remplie

Depuis notre assemblée générale le 8 janvier 2005 à Aureil, la section a tenu des permanences dans les communes de Feytiat, Boisseuil, Aureil et Eyjeaux afin de permettre aux adhérents de régler leur cotisation. Ses permanences se sont tenues dans des locaux mis à notre disposition par les différentes municipalités, nous les en remercions.

Le 6 mars 2005 avait lieu le repas annuel de la section sur la commune d'Eyjeaux. Jusqu'au dernier moment, nous nous sommes demandés si nous maintenions notre repas car, depuis plusieurs semaines, la neige, le froid et le verglas sévissaient et les routes de nos campagnes étaient parfois à la limite du praticable. Nous avons avec l'accord de notre traiteur maintenu ce repas qui a vu la venue de quelques 100 convives et ce malgré une météo des plus mauvaises. Merci à Franck Varachaud et à toute son équipe d'avoir assuré avec brio ce repas car eux aussi ont rencontré d'énormes difficultés de circulation pour se rendre de Saint-Mathieu à Eyjeaux. Merci à tous ceux qui ont permis la réussite de cette belle journée dans une ambiance des plus chaleureuses.

Le 4 juin, Mmes Darthout et Bardaud ont représenté la section au congrès à Couzeix. Bilan moral et financier ont été adoptés à l'unanimité, seule l'augmentation des cotisations pour l'année 2006 a vu un vote négatif pour l'ensemble des sections.

Le 26 juin 2006, les sections de Feytiat, Couzeix, Isle et Condat se sont rendus au marais poitevin sous un soleil de plomb et une température avoisinant les 35°, ce fut une grande réussite.

Le 11 septembre, M. Gaston Chatard s'est rendu à Couzeix pour la journée des adhérents, il a représenté la section de Feytiat.

Le 15 octobre dernier avait lieu à Feytiat salle Georges-Brassens le loto annuel qui a connu un vif succès. La section avait doté cette soirée de lots de valeur.

Tous les gros lots ont été achetés par la section (lave-linge, lecteur DVD, appareil photo numérique, aspirateur) ainsi que de nombreux autres lots. Merci à tous nos donateurs et à tous les participants de cette soirée. Merci à la municipalité.

L'assemblée générale de la section a eu lieu le samedi 14 janvier à Aureil.

Pour l'année 2006 et à ce jour, nous ne sommes pas en mesure de vous dire si la section de Feytiat existera toujours car à la date où je fais ce compte rendu et suite à plusieurs démissions, nous n'avons toujours pas de président, nous ferons tout notre possible pour que cette situation évolue.

Pour le paiement des cotisations 2006, il suffira d'envoyer le paiement au conseil départemental, av. de Locarno à Limoges ou de régler à la permanence qui a lieu le deuxième mercredi de chaque mois à la Maison de la petite enfance. Le montant des cotisations n'est pas connu à ce jour.

Meilleurs vœux pour l'année 2006 de la part du bureau à tous nos adhérents, amis et sympathisants.

Sincères remerciements à toute mon équipe qui m'a soutenue pendant ces cinq années et plus particulièrement à Marie-Christine Bardaud qui m'a remplacée suite à de gros problèmes de santé. Merci à tous les adhérents pour leur soutien et leur confiance. Sincères amitiés à tous.

Christine DARTHOUT. ■

Boules Club de Feytiat

L'Assemblée Générale du club s'est tenue le 19 novembre 2005 avec 31 présents sur 54 adhérents inscrits.

- **Présentation du bilan moral par le président :**
3 concours internes dont un avec repas. 1 concours officiel en tête-à-tête au mois de septembre. 1^{re} participation à la coupe d'hiver (CHIC) : montée en 2^e division. Coupe de France des clubs. Participation au Téléthon.
- **Présentation du bilan financier par le trésorier :**
compte équilibré pour cette saison.
- **Activités 2006 :** Mêmes activités qu'en 2005, le concours officiel en doublettes aura lieu au mois de mars.

Le pot de l'amitié a clôturé la séance.

Les personnes qui souhaitent des renseignements sur le club (entraînements, activités diverses) peuvent téléphoner au 05 55 50 20 28 (le soir) ou au 05 55 48 38 24.

Tous les membres du club vous souhaitent ainsi qu'à vos proches tous leurs vœux de santé et réussite pour cette année 2006. ■



La Grande Veillée



1^{re} Veillée
1970



Les Pastoureaux de la Valoine

Dans nos campagnes à la fin du 19^e siècle, les "Veilhadours" portaient une lanterne à la main passer la soirée chez des voisins. Une maison les accueillait et au cours de cette soirée, c'était l'occasion de se raconter des histoires, de danser, de chanter devant la grande cheminée où le bois flambait joyeusement. Bien sûr la soirée ne se terminait pas sans avoir dégusté les châtaignes cuites dans la cheminée arrosées d'un bon cidre que l'on venait de faire.

1970 fut l'année de la première veillée des Pastoureaux. L'idée de l'époque était d'offrir au public un spectacle annuel qui serait un rendez-vous à chaque début d'hiver. Ce spectacle présenté sous la forme d'une veillée avait pour but de faire revivre l'ambiance des soirées d'autrefois.

Pas de scène, pas de rideau, pas de sono, pas de projecteur, pas de décor, seule une cheminée peinte sur un carton simulait la chaleur d'un lieu du temps passé. Mais la sobriété des lieux ne fit pas fuir le public. En effet, le restaurant scolaire situé dans le vieux bourg de la commune était le seul bâtiment pouvant accueillir un spectacle.

Afin d'attirer du monde, l'idée d'offrir gratuitement une collation du terroir germa dans les esprits des organisateurs de l'époque. Ce fut une idée qui prit racine puisqu'elle perdure encore aujourd'hui avec succès. A la fin de chaque spectacle, le public peut déguster les spécialités limousines (galeouts, tartine de pain avec des grillons, du fromage blanc et le clafoutis !).

Devant l'enthousiasme que provoqua cette 1^{re} soirée, les Pastoureaux renouvelèrent l'expérience. Le succès fut au rendez-vous chaque année et ceci depuis 35 ans. Le nombre croissant des spectateurs les ont obligé à trouver des lieux successifs pouvant accueillir un public nombreux (le gymnase Chazalon, la salle du Mas-Cerise et enfin la salle Georges-Brassens).

Merci à tous de vous être arrêtés, l'instant d'un soir, et d'avoir posé votre regard sur ces tableaux vivants, témoignages authentiques d'un passé puisé dans nos racines, sans perdre l'idée que la route se déroule vers l'avenir.

1985	Les traditions du mardi-gras à la campagne Pièce de théâtre : "La meitat de por"
1986	Les quatre saisons à la campagne Pièce de théâtre : "La Lenga de la Suzillo"
1987	La vie d'une paysanne de Feytiat de 1850 à 1889 Pièce de théâtre : "Les Perdrix"
1988	Une journée dans une cuisine à la campagne Pièce de théâtre : "Le Lendemain de Saint-lu"
1989	Activités dans la cour d'une ferme Pièce de théâtre : "Entre voisins"
1990	La couturière et les costumes de 1880 à 1960 Pièce de théâtre : "Le Juge de paix"
1991	Les petits métiers Pièce de théâtre : "Les petites annonces"
1992	La Veillée de Noël
1993	Les conscrits en 1885
1994	Le Mariage d'autrefois
1995	Les croyances et les superstitions à la fin du 19 ^e
1996	L'histoire d'un grain de blé
1997	La Naissance en 1898
1998	La Saint-Loup
1999	L'Héritage de Toine
2000	Le retour des beaux jours autrefois : Le Carnaval
2001	L'été à la campagne
2002	Les Ennuis de Louise
2003	Entre voisins
2004	La douleur de Toine

Samedi
4
février
2006

Grande
veillée

Dimanche
5
février
2006

Salle Georges-Brassens

Les Pastoureaux de la Valoine

Sont heureux de vous accueillir
à leur 38^{ème} veillée

Cette année, un florilège de morceaux choisis vous
sera présenté pour le plaisir de retrouver des épisodes déjà
joués lors des précédentes veillées.

Les réservations débuteront à compter du 24 janvier 2006
Chez Mme GUERIN Crystalfleur ☎ 05 55 00 22 81



Différentes Veillées





F.N.A.C.A. : carton plein pour le Loto

L'importance des lots avait drainé un maximum de joueurs pour ce loto. L'équipe du président André Faucher avait bien fait les choses. La partie du perdant avec un caddie garni est toujours aussi appréciée. Une bourriche complétait la soirée avec jambon et nombreux lots. Merci à tous les généreux donateurs, et plus particulièrement à nos sponsors de grande taille le magasin Super U Feytiat et Climatech Feytiat. Bilan positif pour cette soirée.

Le Comité FNACA a tenu son assemblée générale le mardi 25 octobre dernier salle du Mas-Cerise devant une nombreuse assistance.

Le Président André Faucher a ouvert la séance en remerciant les adhérents présents ainsi que Maurice Degot, vice-président départemental et responsable du secteur Limoges et Banlieue. André Faucher remercie également les services administratifs et le personnel des ateliers municipaux de la mairie de Feytiat pour tous les services rendus.

La séance se poursuit par la lecture par Michel Villéger du rapport moral adopté à l'unanimité. Puis ce fut au tour du trésorier Gérard Ghérardi de dire une gestion saine et positive approuvée par les vérificateurs aux comptes. La parole fut ensuite donnée à Maurice Degot qui répondit avec précision à toutes les questions des adhérents.

Le Président annonça que le comité de Feytiat participera financièrement à l'édification du mémorial départemental dédié aux victimes d'Afrique du Nord.

Les membres ont tenu à rappeler leur attachement à la date du 19 mars, jour du cessez-le-feu, pour commémorer ce jour au monument aux morts.



Election du Bureau : Président honoraire : Jean-Paul Denanot. Présidents d'honneur : Bernard Fourniaud, Simone Garreau. Président actif : André Faucher. Vice-Président délégué : Gérard Ghérardi. Vice-président : Lucien Faucher. Secrétaire : Michel Villéger. Trésorier : Gérard Ghérardi. Trésorier adjoint : Roger Roudier. Correspondant presse : André Bouloir. Porte-drapeaux : Henri Sarrazy, Raymond Roux, Louis Chauffier. Vérificateurs aux comptes : Christian Lafarge, Marcel Michaux.

Un nouveau dans le conseil d'administration : Michel Thomas.

Le verre de l'amitié clôturait la soirée. ■

L'ASSOCIATION FAMILIALE DU LIMOUSIN A DÉSORMAIS SON ANTENNE

L'association familiale du Limousin, au service des familles depuis plus de 90 ans, vous fait part de l'ouverture d'une antenne à Feytiat.

Mme Josiane Denis, responsable, tiendra des permanences à partir du jeudi 26 janvier, un jeudi sur deux de 14 h à 17 h à la Maison de la Famille et de la Petite Enfance.

Pour plus de renseignements, contacter le **05 55 32 59 43** (AFL) ou le **05 55 48 43 00** (Mairie de Feytiat).

Les associations familiales sont un lieu de rencontre des générations, un lieu où les membres se projettent dans l'avenir du fait des enfants et des jeunes, un lieu d'observation et d'écoute pour faire face aux questions sensibles dues à l'évolution de la société.

Nous vous donnons rendez-vous le 26 janvier pour échanger et mettre en place ce service.

A bientôt.



ASSOCIATION COCCINELLE

L'association Coccinelle vous souhaite une bonne année 2006 et vous donne rendez-vous le 25 mars 2006 pour son traditionnel Loto



rue Louis Armand
PA du Ponteix
87220 Feytiat
05 55 31 12 62

CLUB AUTOS MOTOS ANCIENNES DE FEYTIAT



Le 12 mai 2005 le CAMAF était présent à Feytiat pour aider le foyer APF en exposant des véhicules et en proposant des baptêmes en anciennes.



A l'invitation de la commune de Cheissoux le 31 juillet le CAMAF s'est déplacé pour présenter des véhicules de collection auprès de matériel agricole ancien.



Le 08 août les adhérents du club ont pu se rendre à Mailhac-sur-Benaize pour assister à une séance de battage à l'ancienne et réviser leurs connaissances de l'orthographe lors d'une dictée organisée dans une classe reconstituée.

Tous les ans nous participons à la journée du patrimoine, le 18 sept en nous rendant à Bellac pour un grand rassemblement de véhicules anciens ; nous avons visité une charmante brasserie artisanale sur la commune de Folles.



Le samedi 03 sept le club a accompagné Philippe et Sandrine lors de leur mariage à l'hôtel de ville de Feytiat. Beaucoup de bonheur à eux deux.



Le samedi 3 décembre dernier, le club a participé à la journée du Téléthon organisé par la commune de Feytiat, en présentant des véhicules anciens et permettant de faire des baptêmes l'après-midi.

L'assemblée générale du club a eu lieu le dimanche 08 janvier à la salle de la Croix-des-Rameaux de Feytiat.

Bonne année 2006.

SOIRÉE CABARET



SWING MUSIC PRÉSENTE SWEET MAMA

VENDREDI 27 JANVIER – 20 h 30

Espace Georges-Brassens

Associez une virtuose du wasboard à trois pointures de la guitare, du violon et de la contrebasse ; Ajoutez ensuite une dose de folie douce, un brin de bayou et un soupçon de swing : le cocktail est prêt. C'est un mélange étonnant et détonant de blues, de boogie-woogie, de new orléans, de ragtime et bien entendu de jazz.

Catherine Girard, multi-instrumentiste, chanteuse et wasboardiste, drive énergiquement son Boy's Band et communique son allégresse au public avec naturel et efficacité. Le violoniste Jean-Christophe Rouet joue dans la pure tradition jazz-swing, celle de Stéphane Grappelli. Le tandem rythmique Stéphane Barral à la contrebasse et Philippe Juhel au son de guitare très pur et au jeu d'harmonica très personnel, contribue pleinement au tonus du quartet.

Prix des places : 15 €

Etudiants, demandeurs d'emploi : 7 €



Location :

Swing Music
14 rue de Bourgogne
87220 Feytiat

☎ 05 55 48 38 18

Mail : swingmusic@tele2.fr



BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE FEYTIAT 87

N° 53 - Janvier 2006

Directeur de publication : **Bernard FOURNIAUD** • Rédacteur en chef : **Pierre PENAUD** • Comité de rédaction : **Jean-Yves BOURNAZEAUD** - **Serge BOUTY** - **Patricia LATHIÈRE** - **Pierre LEPETIT** - **Germain MADIA** - **Jean-Jacques MORLAY** - **Michel PASSE** - **Gilbert ROUSSEAU** • Photos : Services de la Ville. www.feytiat.fr

Imprimerie TOURON & FILS -- Feytiat

TELETHON 2005:

Formidable mobilisation !

8 594,50 €

La manifestation organisée par le Conseil Municipal des Jeunes et les associations feytiacoises au profit du Téléthon 2005 a connu un nouveau gros record de dons. Avec 8 594,50 € collectés au cours des 2 et 3 décembre 2005, c'est un bond prodigieux de 49 % par rapport à 2004 qu'a accompli le compteur (en 2004, il affichait 5770,04 €)... Si bien évidemment le résultat financier a apporté une entière satisfaction aux organisateurs de ce Téléthon, la manifestation peut aussi se résumer en une formidable aventure humaine où les jeunes élus du Conseil Municipal, leurs animateurs et les associations feytiacoises présentes se sont fortement mobilisés. Au menu, l'on retrouvait les animations traditionnelles : la descente en rappel de la tour de la Mairie, le relais 6 heures de la section jogging, l'animation jeux de société de la section du FCLF, les ateliers maquillages, tresses et pêches aux canards de Chapi-Chapo et les Diablotins, la randonnée VTT de l'USCEP, l'animation Agility du Toutou's Club, les baptêmes de voitures anciennes du CAMAF, le concours de dessins de l'atelier de créations manuelles, l'animation gym sportive de la section GRS, un concours de pétanque organisé par le club de boulistes et le traditionnel stand de ventes diverses (couronnes de Noël, portecclés, tombola...). L'association CAFEG a également animé la

galerie marchande SUPER U, partenaire du Téléthon à Feytiat depuis longtemps... Les 24 heures de Badminton connurent une nouvelle fois un franc succès. On y a noté la participation de l'association limougeaude de handisport, venue avec des fauteuils roulants supplémentaires pour que les personnes valides puissent s'essayer au handisport). Par ailleurs depuis le mois de septembre, le FCLF Basket a retenu 1 € sur chaque entrée aux matchs de championnat de France (NF2 - NM3) au profit du Téléthon. Soulignons la formidable mobilisation des écoles de Feytiat dans le succès de cette 14^e édition... et de la radio locale FLASH FM qui, pour la deuxième année, avait implanté un studio mobile sur le site de la Mairie et a couvert la manifestation toute la journée du samedi 3 septembre, tout en assurant une belle animation sur le site... Les organisateurs remercient enfin M. Onillion, Directeur du SUPER U et son équipe pour leur soutien amical et actif à la manifestation. Merci à tous les donateurs. Rendez-vous est donné en décembre 2006 pour la quinzième édition, une organisation à laquelle les organisateurs vont tenter d'apporter des innovations...

Pierre PENAUD. ■



Découvrez les Grandes Saveurs de la Charcuterie :
le Jambon Cuit, les Terrines et les Mousses,
la Charcuterie de Volaille et le Jambon Sec.



Madrange - F 87220 FEYTIAT

Tél. : 05 55 30 55 41 - Fax : 05 55 31 33 00 - Internet : www.madrange.com - E.mail : madrange@inext.fr

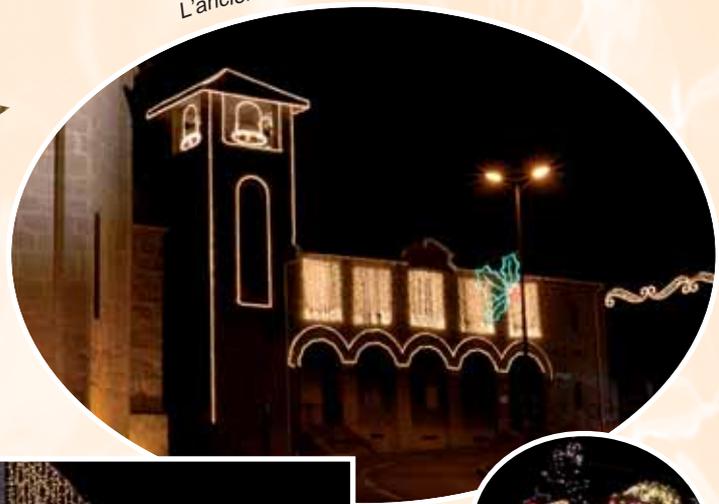
IC Limpic 8172 0015 0101 - Photo.com.com/stock



Rond-point de la Plagne.



L'ancienne mairie.



Mairie et Parc du Mas-Cerise.



Av. W.-Churchill.



Rond-point de la Ceriseraie.



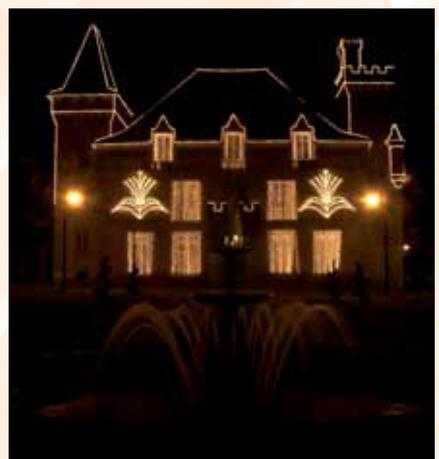
Le vieux portail du Parc.



Mas-Gauthier.



Rond-point de l'Europe.



Château du Mas-Cerise.

Un grand coup de chapeau aux employés municipaux des ateliers qui ont réalisé eux-mêmes la majeure partie de nos somptueux décors de Noël en régie ! Un rendu exceptionnel qui valorise incontestablement leur talent et leur travail !